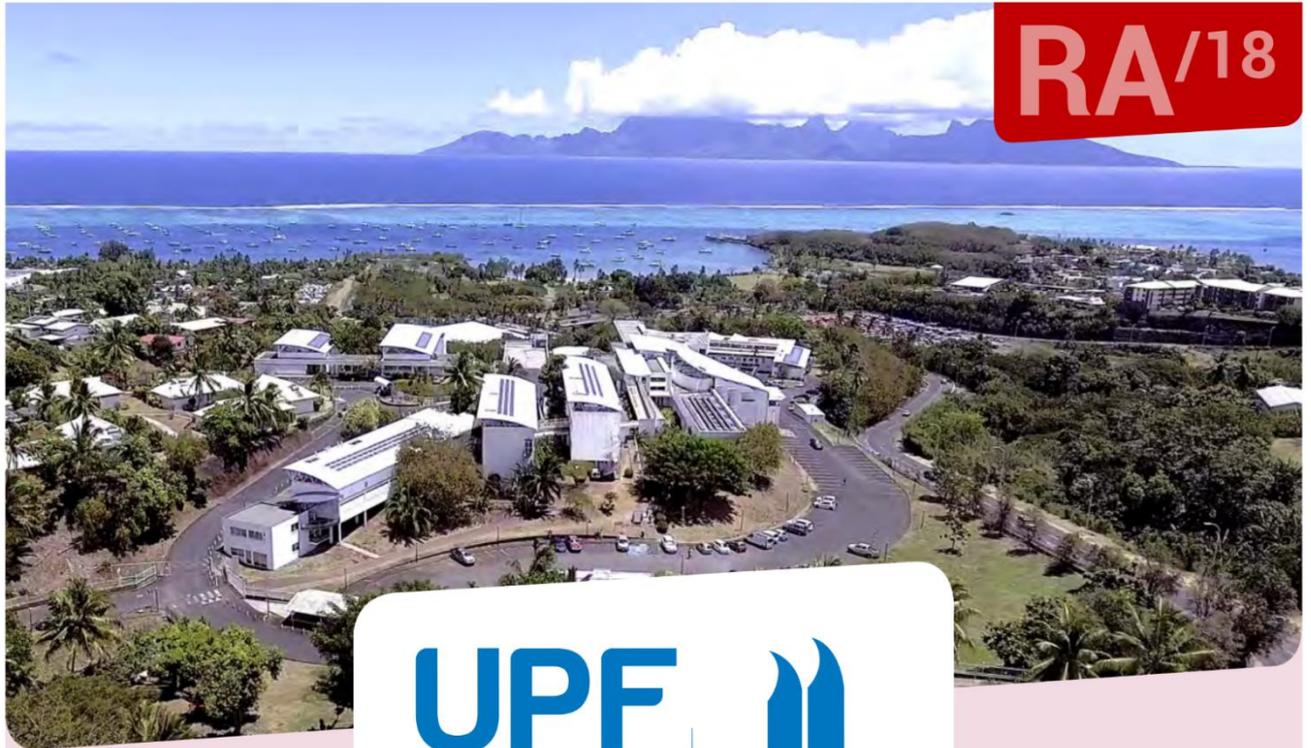


RA/18



# Rapport d'activité

2018

Université de la Polynésie française



[www.upf.pf](http://www.upf.pf)



## LE MOT DU PRÉSIDENT ...



**2018** a été marquée par une densité importante de projets initiés, qui seront consolidés dans les mois et années à venir. Deuxième année du mandat de l'équipe de direction, elle nous a permis, grâce à l'investissement de nombre d'entre vous, de proposer des actions en matière de formation (entre autres « ParcoursSup », loi ORE et parcours adaptés), de vie étudiante (travail sur le projet de « guichet unique étudiant ») et de recherche, mais aussi dans les domaines du pilotage financier, immobilier et numérique.

J'ai le plaisir de vous proposer une version renouvée du rapport annuel d'activités qui permettra, au-delà de l'activité des services, de suivre la réalisation de nos objectifs partagés, inscrits dans le contrat pluriannuel de site.

Il est indispensable, notamment pour l'ensemble de nos partenaires institutionnels, ou du monde socio-économique, de pouvoir facilement identifier les caractéristiques ainsi que les perspectives stratégiques de l'UPF. Ainsi, vous pourrez retrouver les données chiffrées relatives à la scolarité, aux ressources humaines ou aux finances. Les actions en matière de formation, de recherche, de rayonnement international, engagées ou concrétisées en 2018 sont également recensées.

J'ai souhaité que les actions proposées et mises en œuvre par les chargés de mission soient référencées. Ils contribuent à l'alignement de la stratégie sur les grands enjeux nationaux de responsabilité sociétale tels que l'égalité femme-homme ou l'éco-responsabilité.

L'Université, dont la santé financière est avérée et reconnue par nos tutelles, reste concentrée sur la réalisation de projets ambitieux, à commencer par la structuration de la recherche sur le site (consortium RESIPOL, GIS PolyREN, MSH-P), la mise à disposition d'équipements adaptés et la construction du pôle recherche. Pierre angulaire du projet « Campus 2022 » d'agrandissement, de rénovation et d'adaptation du campus, ce bâtiment permettra, d'une part, de proposer des conditions de travail modernes et adaptées aux thématiques qui irriguent l'ensemble de notre communauté scientifique et, d'autre part, de libérer des surfaces qui seront rénovées et dédiées à la création de nouveaux espaces destinés à l'enseignement et aux services supports.

Enfin, le schéma directeur du numérique, largement conçu au cours de l'année 2018, va également impacter l'établissement, tant en matière d'innovation pédagogique que de services rendus aux étudiants et aux personnels administratifs, enseignants, et enseignants-chercheurs.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Pr. Patrick CAPOLSINI

# SOMMAIRE

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>L'UPF : Panorama</b>                                | <b>3</b>  |
| 1.1      | BREF HISTORIQUE ET QUELQUES CHIFFRES .....             | 4         |
| 1.2      | ORGANIGRAMME .....                                     | 5         |
| 1.3      | LA GOUVERNANCE.....                                    | 6         |
| <b>2</b> | <b>Les ressources</b>                                  | <b>7</b>  |
| 2.1      | HUMAINES.....  | 8         |
| 2.2      | FINANCIERES.....                                       | 10        |
| 2.3      | PATRIMONIALES .....                                    | 11        |
| 2.4      | INFORMATIQUES .....                                    | 13        |
| 2.5      | DOCUMENTAIRES.....                                     | 14        |
| 2.6      | COMMUNICATION.....                                     | 16        |
| 2.7      | LES ACTIONS SPECIFIQUES.....                           | 18        |
| 2.7.1    | LE NUMERIQUE .....                                     | 18        |
| 2.7.2    | L'EGALITE FEMME-HOMME .....                            | 19        |
| 2.7.3    | CAMPUS ECO-RESPONSABLE .....                           | 20        |
| 2.7.4    | CONFERENCES « SAVOIRS POUR TOUS » .....                | 20        |
| <b>3</b> | <b>La formation et la vie étudiante</b>                | <b>22</b> |
| 3.1      | OFFRE DE FORMATION INITIALE .....                      | 23        |
| 3.2      | L'OFFRE DE FORMATION A L'ESPE.....                     | 24        |
| 3.3      | LA FORMATION CONTINUE .....                            | 24        |
| 3.4      | LA VIE ETUDIANTE ET LES ŒUVRES UNIVERSITAIRES .....    | 25        |
| 3.5      | L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE .....     | 28        |
| 3.6      | L'INSTITUT CONFUCIUS .....                             | 30        |
| <b>4</b> | <b>La recherche et l'international</b>                 | <b>31</b> |
| 4.1      | LA RECHERCHE .....                                     | 32        |
| 4.1.1    | FAITS MARQUANTS.....                                   | 32        |
| 4.1.2    | MOYENS FINANCIERS .....                                | 34        |
| 4.1.3    | BILAN DE LA POLITIQUE D'AAP.....                       | 35        |
| 4.1.4    | CONTRATS/CONVENTIONS DE RECHERCHE OBTENUS EN 2018..... | 35        |
| 4.1.5    | FORMATION PAR LA RECHERCHE.....                        | 37        |
| 4.1.6    | ECOLE DOCTORALE DU PACIFIQUE .....                     | 37        |
| 4.2      | L'INTERNATIONAL.....                                   | 38        |

# 1 L'UPF : Panorama



## 1.1 Bref historique et quelques chiffres

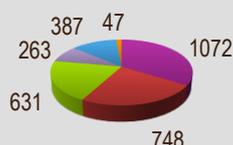
L'**Université de la Polynésie française (UPF)** est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Présente en Polynésie française depuis sa création le 29 mai 1987 sous la dénomination Université française du Pacifique, en référence à l'entité unique constituée alors avec la Nouvelle-Calédonie. Le 31 mai 1999, elle devient autonome vis-à-vis de la Nouvelle-Calédonie et devient l'**Université de la Polynésie française**.

En **2014-2015**, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), qui vient remplacer l'IUFM, voit le jour.

L'UPF propose des diplômes nationaux (DUT, Licence, Licence Pro, Master, Doctorat, Habilitation à diriger des recherches (HDR)) et des diplômes d'université (DU) dans les trois grands champs disciplinaires (Droit, Economie et Gestion (DEG), Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH), Sciences, Technologies et Santé (STS)).



### 3148 étudiants répartis



■ DEG ■ LLSH ■ STS ■ ESPE ■ FORCO ■ Ecole Doctorale

Les **190 personnels permanents** enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs et environ **200 enseignants vacataires et missionnaires** accueillent **plus de 3.100 étudiants** inscrits en formation initiale, formation continue et à l'ESPE.

L'UPF est une université avec des infrastructures à taille humaine :



#### ✓ Superficie : 12 hectares, 19 000 m<sup>2</sup> de bâtiments

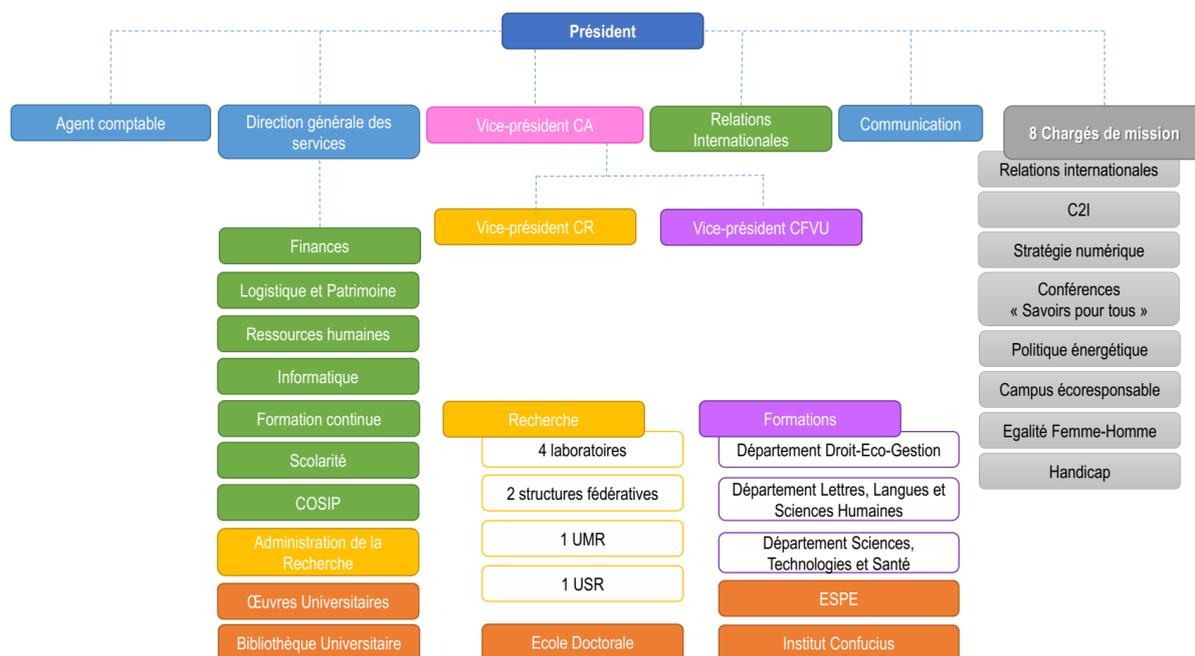
- Des bâtiments d'enseignement
- Des laboratoires de recherche
- Des salles d'informatique
- Un laboratoire de langues
- Une bibliothèque universitaire
- Une halle des sports
- Un restaurant universitaire
- 72 chambres universitaires
- Une résidence internationale

#### ✓ Projets « Campus 2022 » à court et moyen terme :

- Construction d'un bâtiment recherche regroupant :
  - ❖ L'ensemble des enseignants-chercheurs de l'UPF
  - ❖ Des plateaux techniques de recherche
  - ❖ Un auditorium de 75 places
- Restructuration des espaces libérés en espaces dédiés à l'enseignement et au soutien
- Restructuration/agrandissement de la Bibliothèque universitaire



## 1.2 Organigramme



### L'UPF, c'est :

- 3 départements (LLSH – DEG – STS)
- 1 école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)
- 1 école doctorale commune avec l'UNC

### C'est aussi :

- 1 Unité Mixte de Recherche (UMR - EIO)
- 1 Unité de Service et de Recherche (USR - MSHP)
- 4 équipes d'accueil
- 2 structures fédératives
- 1 Institut Confucius
- Membre du Labex CORAIL
- Membre du GOPS (Grand observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique sud)
- Membre du Réseau PIURN (Pacific Islands Universities Research Network)
- Membre de RESIPOL (Recherche Enseignement Supérieur Innovation pour la Polynésie)

**espe** École supérieure du professorat et de l'éducation Polynésie française



**CIRAP**  
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE SUR LA POLYNÉSIE  
INTERNATIONAL CENTER FOR POLYNESIAN ARCHAEOLOGICAL RESEARCH



**LABEX CORAIL**



## 1.3 La gouvernance

L'équipe présidentielle est composée, autour du Président par 4 Vice-présidents :

- ▶ **Pr. Patrick CAPOLSINI**  
Président
- ▶ **Pr. Jean-Paul PASTOREL**  
Vice-président du Conseil d'Administration
- ▶ **Dr. Marina DEMOY-SCHNEIDER**  
Vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- ▶ **Pr. Nabila GAERTNER-MAZOUNI**  
Vice-présidente de la Commission de la Recherche
- ▶ **Béline HOUARIKI**  
Vice-présidente des étudiants



La Direction Générale des Services est étroitement associée à cette équipe. L'équipe présidentielle peut également s'appuyer sur des chargés de mission placés sous la responsabilité directe du Président :

- ▶ **Dr. Léopold MU SI YAN**  
Relations internationales



- ▶ **Dr. Moana BADIE**  
C2i



- ▶ **Dr. Sébastien CHABRIER**  
Stratégie numérique



- ▶ **Dr. Denis REGNIER**  
Conférences « Savoirs pour tous »



- ▶ **Dr. Franck LUCAS**  
Politique énergétique

- ▶ **Dr. Sylvie LARGEAUD-ORTEGA**  
Campus éco-responsable



- ▶ **Dr. Sarah-Marie CABON**  
Egalité Femme-Homme

- ▶ **Pr. Lionel HONORE**  
Etudiants en situation de handicap



Les chargés de mission doivent remettre un rapport d'activité au Président à la fin de chaque année.

## 2 Les ressources



## 2.1 Humaines

La politique des ressources humaines est encadrée par deux documents stratégiques : les **grandes orientations RH** (approuvé fin 2017) et le **cadre de gestion des personnels non-titulaires**<sup>1</sup>. Ces deux documents peuvent être mis à jour et présentés devant les instances du dialogue social.

La base du potentiel RH a été arrêtée lors du passage aux responsabilités et compétences élargies, le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (192 ETP). Cette base est figée en termes de masse salariale depuis maintenant 5 ans, à l'exception notable de la négociation positive concernant les charges d'indemnités d'éloignement (+250 k€). Le Glissement Vieillesse Technicité a été jusqu'à présent favorable à l'UPF, mais ne devrait plus l'être d'ici moins de deux ans.

La période 2013-2017 a connu une augmentation exceptionnelle des créations d'emploi PRL et site ; ainsi 34 emplois ont été créés au sein de l'établissement, soit 18% d'augmentation. Ces emplois ont été dédiés au renforcement des taux d'encadrement au regard de l'évolution des effectifs étudiants, à la création d'emplois de support pour les missions de formation<sup>2</sup> et de recherche ainsi qu'à l'accompagnement de la stratégie de site.

Les règles particulières des rémunérations outre-mer font que la dotation financière qui accompagne chacun de ces emplois créé est insuffisante pour le rémunérer, dès lors qu'il s'agit d'un emploi de catégorie A (enseignant ou BIATSS) ou de catégorie B confirmé. Or, ce sont bien ces catégories d'emplois qui ont été créées par l'UPF pour accompagner sa stratégie ou desserrer ses contraintes notamment en matière de sous encadrement (24 pour l'enseignement et la recherche et 5 personnels BIATSS catégorie A, 4 catégorie B et 1 catégorie C).

### Masse salariale



+ de 2,7 Milliards cfp  
dont 70 Millions vacations  
d'enseignement

La masse salariale est sous contrôle. Le passage aux RCE nécessitait une forte maîtrise de la masse salariale qui est maintenant acquise. On note toutefois un resserrement des contraintes. Ainsi, alors que les prévisions budgétaires prévoyaient une marge d'aléas de 2% de notre masse salariale en 2018, le BI pour 2019 ne permet d'inscrire qu'1%.

L'Université de la Polynésie française mène une politique de plein emploi associant tous les acteurs. Les campagnes d'emplois très détaillées sont soumises plusieurs fois à plusieurs instances (bureau, bureau élargi, conseils de département, Commission de la recherche, Comité technique, Conseil d'Administration). Elles associent la grande majorité de la communauté universitaire via leurs représentants à chaque niveau de responsabilité.

Le **dialogue social est régulier** ; sur les deux dernières années, il s'est notamment concrétisé par l'instauration d'une démarche collaborative préalable à l'émission des avis avec des groupes de travail pour les sujets de fond (PPCR, transfert primes/points, RIFSEEP, déontologie). L'UPF s'organise pour diffuser l'information à la communauté universitaire (modification du règlement intérieur) : les débats et avis sont diffusés dans les 15 jours qui suivent les séances.

Le régime indemnitaire a été repensé. Il connaît de notables évolutions, en adéquation avec les efforts demandés à tous les personnels. Ainsi, pour les enseignants, un REH (référentiel d'équivalence horaire) a suivi l'évolution des effectifs et celle des responsabilités portées à plusieurs niveaux de l'UPF. Dernièrement, il a été complété par les charges supportées par les enseignants investis dans les fonctions de directeurs des études (loi ORE de mars 2018). Pour tous les emplois administratifs et techniques titulaires et contractuels, il a été instauré un régime indemnitaire basé en partie sur l'expertise, les sujétions et l'exercice des fonctions et en partie sur l'engagement professionnel, via un complément annuel représentant plus de 10% de l'indemnitaire annuel.

### Instances

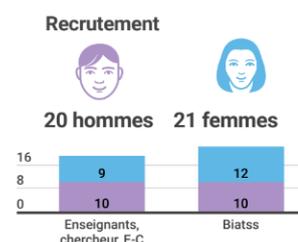


- 4 Comités techniques
- 3 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 7 Commissions paritaires d'établissement
- 4 Commissions consultatives paritaires des Contractuels
- 11 Conseils académiques restreints
- 3 Conseils d'administration restreints

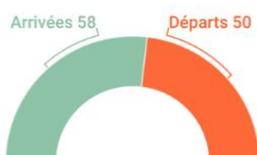
<sup>1</sup> Approuvé par les instances de l'université en 2015 et en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

<sup>2</sup> Développement de l'offre de formation (en particulier DUT et CUPGE)

Sur ces bases, la politique de recrutement est active et consensuelle ; dès la fin 2017, l'établissement a ouvert des **concours BIATSS** et a accompagné la **promotion des enseignants qualifiés MCF** et enseignants-chercheurs HDR. En soutien à la stratégie, des postes « tournants » ont été réservés. Pour favoriser la mobilité fonctionnelle, accélérateur de carrière, des mouvements internes, BIATSS et enseignants, préalables à la publication sont organisés. Les procédures pour tous les recrutements ont été redéfinies et documentées. Elles associent des personnels des services aux commissions de recrutement et des enseignants des disciplines pour la sélection des profils.



**Mouvements des personnels**



L'Université de la Polynésie française s'est engagée dans un réel accompagnement des carrières fondé sur des règles de promotion équitables. Dès l'installation des nouvelles mandatures suite aux élections professionnelles de fin 2018, des critères par catégorie ont été fixés pour traiter identiquement en CPE ou CCP ANT les avancements ou les demandes de promotion dans des catégories supérieures. Les candidats aux concours sont aussi soutenus (coaching, oraux blancs et prise en charge des déplacements pour les oraux en métropole). Enfin, une **politique de formation** adossée à un budget conséquent complète le

dispositif. Un effort notable a été réalisé en matière d'Hygiène, de sécurité et de conditions de travail avec la montée en compétence du CHSCT (reconnu par l'IGAENR). Les formations récurrentes et accrues des assistants de prévention sont organisées, en parallèle de la finalisation du plan de sécurité du campus et de la réalisation d'exercices incendie. Une **assistante sociale** assure des permanences et **une cellule de veille** et d'écoute autour des risques psycho-sociaux est en cours de création.

**Formation**



L'UPF s'est donnée les moyens d'adapter son offre de formation aux enjeux locaux en adaptant également son schéma d'emplois. L'établissement a volontairement favorisé des emplois du second degré pour accompagner la nouvelle population étudiante des DUT tout comme les promotions de CUPGE qui demandent une pédagogie spécifique normalement détenue par des PRAG et un volume horaire conséquent.

**Vacations**

En 2018, les **282** dossiers des vacataires sont désormais tous gérés par la DRH !

Formation initiale / ESPE / FORCO



Il est indispensable de noter les promotions internes dont ont pu bénéficier des personnels du second degré sur les postes de MCF, maintenant les perspectives de déploiement de la recherche, par exemple dans le domaine des langues polynésiennes.

Enfin, les délégations des personnels enseignants-chercheurs permettent de renforcer certaines thématiques. Ainsi, **l'arrivée d'un MCF en économie du tourisme** a été l'occasion de rattacher un enseignant-chercheur à la licence professionnelle management des organisations hôtelières et touristiques et d'accompagner l'équipe permanente dans le développement du programme CETOP (centre d'études sur le tourisme en Océanie-Pacifique).

La dotation en emplois nouveaux a été l'occasion de créer des supports dédiés à la stratégie recherche : un pour la gestion de la recherche, un autre a été consacré à la MSH-P, un support de post-doctorant et deux ATER sont proposés par appel d'offre de la CR chaque année. Un 4<sup>ème</sup> support de doctorant contractuel a été arbitré pour la campagne 2018/2019.

Concernant les recrutements d'enseignants étrangers, l'établissement réserve un support pour lequel un enseignant-chercheur de l'Australian National University (ANU) est actuellement positionné. Ce recrutement est le fruit d'un **partenariat étroit et entretenu avec l'ANU**. Par ailleurs, pour l'année 2018/2019, un profil de lecteur natif a été recruté. Enfin, bien que recrutés par l'Institut Confucius, quatre enseignants chinois assurent les cours en mandarin. Au-delà, les nombreux missionnaires de nationalité étrangère complètent les dispositifs.

**Contrats et avenants!**

238 contrats et avenants

**Médecine du travail**



23 visites médicales

**Elections professionnelles**



2 scrutins nationaux  
CTU - CTMESR  
7 scrutins locaux  
CT - CCP ANT - 5 CPE

## 2.2 Financières

L'Université de la Polynésie française ne s'est pas dotée d'une commission des finances mais organise, compte tenu de sa taille, un dialogue de gestion assuré par la direction générale, les vice-présidentes de la commission de la recherche et de la commission de la formation et de la vie universitaire, chacune dans leur zone d'influence. La direction générale des services se positionne en support dans ces opérations d'allocations budgétaires. Les services sont dotés sur la base de leurs besoins récurrents et des projets stratégiques qui leur sont rattachés pour l'année à venir. L'établissement adapte son architecture budgétaire régulièrement.

Une **lettre de cadrage** est rédigée chaque année et présente la synthèse du débat d'orientation budgétaire. Le programme pluriannuel d'investissement est mis à jour également chaque année.

Concernant les outils de gestion financière, l'Université de la Polynésie française a pu développer à partir de fin 2017 un éventail de **rapports automatisés** qui permettent d'assurer un suivi au plus près et de donner l'information financière en temps réel aux responsables de budgets.

L'UPF a rationalisé ses pratiques en matière d'achat public. Ainsi, plusieurs marchés ont été passés pour améliorer le pilotage de la dépense sur des postes à enjeux. Par ailleurs, l'établissement s'associe aux démarches d'achats mutualisés (fournitures de bureaux, papiers, photocopieurs, matériels informatiques...) portées par la **plateforme de l'achat public interministériel** du Haut-commissariat de la République en Polynésie française. Deux personnels, le directeur de la logistique et du patrimoine et la responsable des services financiers ont été formés en 2018 afin de renforcer l'UPF en expertise sur les marchés publics.

De façon générale, la santé financière de l'université est reconnue. La DGESIP indique dans un courrier du 25 février 2019 adressé au Président que « *les principaux indicateurs financiers relatifs à l'exécution 2018 traduisent la poursuite de la trajectoire équilibrée qui caractérise l'[votre] établissement* ».

Par ailleurs, les inquiétudes soulevées quant aux modalités de financement des investissements trouvent une réponse dans le courrier cité qui précise que « *compte tenu des niveaux de fonds de roulement et de trésorerie de l'[votre] université, la mise en œuvre du [de votre] programme pluriannuel d'investissement ne remet pas en cause la soutenabilité financière de votre établissement* ». L'établissement est donc aujourd'hui en capacité d'assumer une stratégie immobilière ambitieuse. Bien que partenaire particulièrement sûr financièrement, l'université a très récemment dû faire face à un contre temps majeur dans le cadre du financement du pôle recherche, première étape d'un projet de profonde restructuration du campus. Ce projet mettra à la disposition du site, des plateformes innovantes de recherche fondamentale et appliquée à la Polynésie française, des espaces dévolus aux enseignants-chercheurs et un auditorium. C'est une double opportunité : pour la Polynésie française, l'impact économique d'une telle construction, la création d'un tissu scientifique public et privé est significatif ; pour les étudiants et la jeunesse polynésienne, c'est l'occasion de se former dans de meilleures conditions et d'avoir, sur place, des débouchés concrets en matière de poursuite d'études et d'emplois à haute qualification. En maintenant le projet de construction dans son budget 2019, l'établissement a démontré sa volonté de poursuivre son engagement au profit du territoire.

L'Université de la Polynésie française a pris la mesure de la nécessité de faire évoluer ses tableaux de bord ainsi que les façons de les alimenter et de fiabiliser les données. Un certain nombre d'outils de pilotage étaient jusqu'à récemment réalisés sur tableur, avec une alimentation manuelle des données. Bien que la taille de l'établissement permette parfois de faire du « ligne à ligne », le temps consacré à la gestion de ces tableurs était trop important et leur utilisation risquée. Ainsi, dès la fin de l'année 2017, toute une série de projets ont été menés pour fiabiliser les données des systèmes d'informations et permettre l'extraction de données via un outil de requête dont dispose l'établissement. Cette nouvelle approche permet, au-delà de la fiabilisation, de développer des outils de **dématérialisation**. En outre, comme cela a été indiqué pour les services RH, le temps gagné est réinvesti vers la mise en qualité et l'analyse de cohérence, qui pouvait faire défaut auparavant.

L'établissement a profité du passage à la **GBCP** ainsi que du recrutement d'experts en finances et en requêtage pour concevoir des outils modernes de reporting opérationnels.

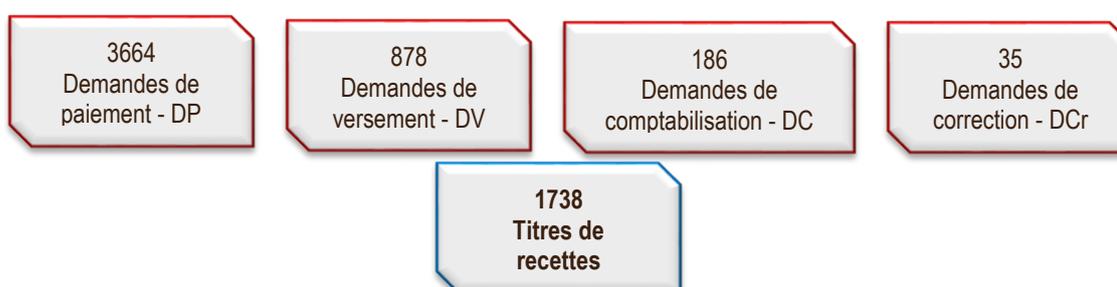
Aujourd'hui, une arborescence permet de visualiser des indicateurs simples ou des tableaux de bord plus complets. Ils sont conçus « à la volée » mais une démarche d'organisation de l'arborescence et d'alignement sur les principaux documents à produire (Rapport annuel d'activité ou bilan social) est engagée.

| DEPENSES (CP)  | 2017                 | 2018                 |
|----------------|----------------------|----------------------|
| Personnel      | 2 673 395 173        | 2 733 295 868        |
| Fonctionnement | 459 621 286          | 513 078 792          |
| Investissement | 155 386 677          | 225 495 502          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>3 288 403 136</b> | <b>3 471 870 162</b> |

| RECETTES                                  | 2017                 | 2018                 |
|---|----------------------|----------------------|
| Subventions pour charge de service public | 3 114 186 993        | 3 232 971 242        |
| Autres financements de l'Etat             | 2 744 630            | 14355610             |
| Fiscalité affectée                        |                      | 19 675 680           |
| Autres financements publics               | 87 460 793           | 131 037 498          |
| Ressources propres                        | 181 398 961          | 238 131 933          |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>3 385 791 377</b> | <b>3 636 171 963</b> |

S'agissant du secteur financier, le service a traité en 2018, 4036 factures et 1738 titres de recettes.

En aval du service financier, l'agence comptable a traité :



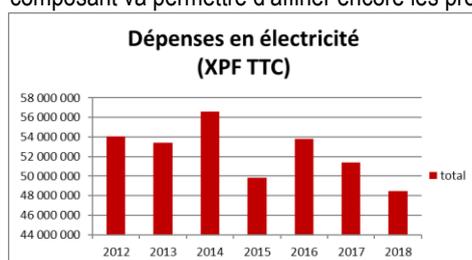
Concernant l'activité financière, l'agence comptable a traité 650 opérations d'encaissements et de décaissements d'espèces, 135 remises de chèques, 219 remises de fichiers de virement bancaire, 31 paiements et 31 recettes en carte bancaire, 1 383 opérations sur relevés bancaires (TG et CCP) et enfin 33 régies temporaires et permanentes.

S'agissant du contrôle de la paye, l'agence comptable a axé son activité 2018 autour des contrôles des mouvements de paye mensuelle mais aussi de contrôles thématiques *a posteriori*.

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Mouvements de paye                | 1760  |
| Rubriques de paramétrage          | 61    |
| Nombre de dossiers contrôlés      | 1456  |
| Nombre de bordereaux              | 554   |
| Masse salariale (en millions XPF) | 2 733 |
| Nombre de bulletins de paye       | 3498  |
| Nombre d'observations             | 529   |

## 2.3 Patrimoniales

L'Université de la Polynésie française bénéficie d'un parc immobilier qu'elle maintient en bon état. Une stratégie pluriannuelle, pilotée par la direction générale et mise en œuvre par la direction de la logistique et du patrimoine (DLP), permet d'avoir une visibilité à moyen terme sur les dépenses d'entretien et de gros entretien et réparation (GER). Ainsi, une étude du GER par composant va permettre d'affiner encore les prévisions de dépenses dans ce domaine.



En 2018, toute l'installation électrique du campus a été vérifiée. Ainsi, l'année 2018 s'est traduite par la continuation de la **baisse du coût global des dépenses en électricité** (23% des dépenses de fonctionnement du service), déjà amorcée fin 2017. Les actions menées depuis la fin de l'année 2017 (pose d'éclairage led, meilleure gestion du fonctionnement des groupes de climatisation des bâtiments de l'UPF) donnent leurs pleines mesures sur une année complète.

Par ailleurs, l'établissement accélère la mise aux normes et le renouvellement des systèmes de climatisation pour plus de performance énergétique et une mise aux normes des installations. Le chargé de mission « politique énergétique » accompagne au plus près ces travaux.

Le fil rouge de chaque action entreprise est celui du développement durable. Les projets immobiliers sont tous conçus pour répondre **aux normes locales FAREco<sup>3</sup>** et pour générer des économies voire de l'autosuffisance en énergie (centrales photovoltaïques). Un schéma pluriannuel de stratégie immobilière sera rédigé et l'UPF renseigne actuellement les fiches bâtimentaires Chorus, grâce à une meilleure appropriation des enjeux.

L'amélioration du cadre de vie des étudiants et des personnels est aussi un des facteurs de réussite universitaire. Aussi, des efforts sans précédents ont été consentis en faveur de la maintenance générale et du maintien qualitatif des infrastructures du campus. Les lignes de crédit spécifiques aux travaux de gros entretien, de réparations, et d'aménagements divers ont été renforcées afin de prendre en compte les opérations programmées dès le début de l'année 2018.

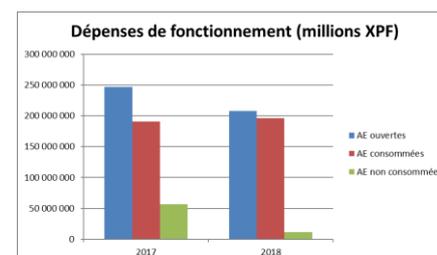
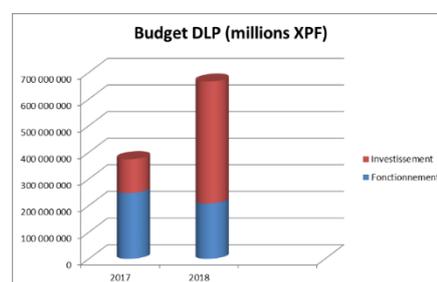
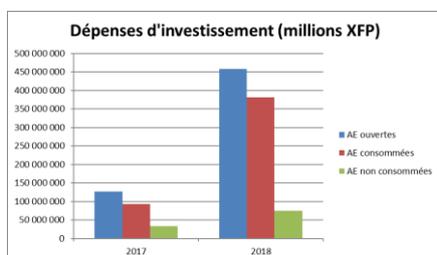
Par rapport au budget global de l'établissement, la Direction de la Logistique et du Patrimoine (DLP) gère :

- En fonctionnement, près de 33% des dépenses de fonctionnement (hors masse salariale) ;
- En investissement, près de 80% des dépenses d'investissement.

Ainsi, les crédits de la DLP représentent en 2018 un montant global de **666 millions CFP** contre 374,5 millions CFP en 2017, ce qui représente une hausse de plus de 78%. Celle-ci s'explique essentiellement du fait :

- De l'engagement des crédits nécessaires à la réalisation des études pour la construction du Pôle recherche de l'UPF (144 millions CFP),
- Du démarrage des études et des travaux d'aménagement d'un nouveau parking (33 millions CFP),
- Du lancement des études et des travaux relatifs au remplacement du système de climatisation de l'ESPE (38 millions CFP),
- Du démarrage des études et des travaux pour la mise en conformité des laboratoires et des salles de travaux pratiques du bâtiment C (15 millions CFP).

Les autorisations d'engagement de fonctionnement non consommées à la fin de l'exercice 2018 (11,6 millions CFP) représentent **6%** des AE ouvertes au budget (208 millions CFP) contre **33 %** en 2017. L'amélioration du suivi mensuel des contrats ainsi qu'un renforcement de la politique d'entretien au quotidien des bâtiments de l'UPF sont à l'origine de ces résultats encourageants.



Pour l'investissement, la DLP clôture l'exercice budgétaire avec **75 millions CFP de crédits non consommés** sur 458 millions CFP de crédits ouverts ce qui représente un pourcentage de 16,5 %. Ce chiffre était de 26,7 % en 2017, ce qui prouve là encore les efforts réalisés en matière d'investissement sur le campus. Les crédits non consommés se répartissent essentiellement comme suit :

<sup>3</sup> [http://www.polynesie-francaise.ademe.fr/sites/default/files/files/Actualite/guide\\_fareco-09.pdf](http://www.polynesie-francaise.ademe.fr/sites/default/files/files/Actualite/guide_fareco-09.pdf)

- 26,3 millions CFP de crédits non consommés sur le sous CR « **Aménagements divers** » : l'appel d'offres relatif à la fourniture et pose de rayonnages mobiles pour la BU s'est avéré infructueux, le montant proposé étant supérieur aux crédits inscrits au budget pour cette opération ;
- 14,3 millions CFP de crédits non consommés sur le sous CR « **Climatisation** » ; les résultats de l'appel d'offres pour la climatisation de l'ESPE s'étant avérés inférieurs aux estimations initiales ;
- 7 millions CFP de crédits non consommés sur le sous CR « **Réhabilitation** » : une réflexion étant toujours en cours sur le mode de financement du projet de réhabilitation des logements étudiants ;
- 12 millions CFP pour « **la construction du pôle recherche** » et 14,5 millions CFP pour « l'extension de la BU » de crédits non consommés qui se justifient par les coûts des études complémentaires engagés en 2018 (contrôle technique, CSPS, études de sols, levés topographiques) qui se sont avérés inférieurs aux sommes budgétisées.

## 2.4 Informatiques

La DSI a poursuivi cette année les développements débutés les années précédentes avec comme fil conducteur l'amélioration du service aux utilisateurs.

Le service a également été fortement mobilisé sur l'élaboration du schéma directeur du numérique à travers des entretiens et des ateliers.

### **Pôle Applications Métiers et Services Internet (AMSI)**

Le pôle AMSI a produit plusieurs éditions et rapports destinés au pilotage de l'établissement : charges d'enseignement, DPG, masse salariale Recherche. Des éditions ont également permis d'alimenter le rapport d'activité et le bilan social.

De nouvelles applications ont été déployées :

- L'application **Alfresco** pour la GED (Gestion Electronique des Documents), avec dans un premier temps la migration des documents de DocEnt. Cet outil collaboratif apporte également la fonction d'OCR sur les documents permettant une recherche plein texte dans les différents dépôts ;
- **CloudUPF** est passée en production. Cette application de partage de documents permet l'accès à l'extérieur de l'établissement aux données stockées à l'UPF ;
- **JasperReports** a été généralisé pour toutes les éditions ;
- Du côté Cocktail, **GRH-Personnel** a été mise en service et l'application **DOM** (Dématisation des Ordres de Missions) a été proposée en test.

Parmi les développements du pôle, on trouve également :

- L'application de calcul et de gestions des IRPLs ;
- Le site web CETOP.

### **Pôle Systèmes, Infrastructures et Maintenance (SIM)**

Le travail du pôle s'est axé sur l'amélioration des conditions d'accès aux outils numériques à travers plusieurs actions :

- Afin de fluidifier le fonctionnement des postes de travail, l'infrastructure VDI a été renforcée par l'acquisition :
  - d'une plate-forme d'infrastructure modulaire VRTX dédiée aux étudiants (4,5M XPF) ;
  - d'un pool de 4 serveurs avec cartes graphiques accélératrices et stockage dédié (6,8M XPF)
- D'autre part, pour analyser l'utilisation des postes de travail le logiciel d'évaluation de l'expérience utilisateur Stratusphere de la société Liquidware a été financé pour cinq ans (2M XPF) ;
- Les couvertures WIFI des logements étudiants et de la résidence internationale ont été réalisées (2M XPF) ;
- La connexion de la halle des sports depuis le bâtiment A à travers un pont Wifi (0,4M XPF) a été installée ;
- 25 portables de prêts pour les étudiants à la BU ont été renouvelés (1,7M XPF) ;
- Des baies d'extensions et de stockage complètent les baies en service pour gérer l'augmentation des données et assurer leur sauvegarde (2,8M XPF).

Les RSSI et RSSI adjoint ont participé au mois d'octobre à l'exercice de sécurité CyberFenua où ils ont encadré des étudiants.

### **Pôle Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)**

2018 correspondait au départ des deux personnels du pôle TICE. Dès le mois d'avril un nouveau personnel temporaire a pu être recruté pour assurer la transition avec la nouvelle équipe qui est arrivée en août pour le technicien et septembre pour l'ingénieur pédagogique. Malgré ces changements importants, le pôle TICE est resté très actif sur cette année.

Sur 2490 enseignements déclarés sur la plate-forme de campus numérique Espadon, 1055 sont ouverts soit 42 %. Cela représente 16 686 ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants.

Le pôle a fait l'acquisition d'un studio RapidMooc (2,6M XPF), studio de captation autonome très facile d'utilisation. Ce studio connaît un grand succès puisque près de 600 vidéos ont été réalisées à la fois par les enseignants (40 %) mais aussi par les étudiants (60%) dans le cadre de leurs projets ou de préparations diverses.

La formation au BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) proposée en formation continue a été entièrement filmée cette année dans le studio. Elle devient donc accessible en ligne à travers toute la Polynésie.

Une chaîne YouTube dédiée aux vidéos captées dans le studio a été ouverte.

Un robot de téléprésence (0,8M XPF) a été déployé à l'UPF en septembre 2018. Il est mis à la disposition des enseignants et des étudiants. De premiers tests ont été réalisés. Ce robot devrait être utilisé dans le cadre des projets du schéma directeur ouvrant l'université hors ses murs (principe de tiers-lieu).

Le pôle TICE a activement participé au Tahiti Digital Festival en tenant un stand en coopération avec la cellule numérique de l'ESPE.

Il a également organisé à l'UPF une conférence sur les nouveaux espaces d'apprentissage (<https://www.youtube.com/watch?v=GBNx7GWAj4Q&list=PLlkb3z3tR8DRoz-YgNzGADHvDar-OLg3y>)

Plusieurs conférences ont également été captées et diffusées : la 3ème conférence du PIURN ([https://www.youtube.com/watch?v=Ko8o1aF4qu4&list=PLlkb3z3tR8DRs-j8AzAjQtFnTy38GIU\\_W](https://www.youtube.com/watch?v=Ko8o1aF4qu4&list=PLlkb3z3tR8DRs-j8AzAjQtFnTy38GIU_W)) en octobre (71 vidéos), la conférence de la recherche en décembre ([https://www.youtube.com/watch?v=zZd\\_MZ7TpvU&list=PLlkb3z3tR8DQqy7q62Xo2CmD9KvKKwnQ7](https://www.youtube.com/watch?v=zZd_MZ7TpvU&list=PLlkb3z3tR8DQqy7q62Xo2CmD9KvKKwnQ7)).

## 2.5 Documentaires

L'établissement déploie une politique de la Documentation concertée et efficace. Elle est pilotée par un Conseil documentaire, qui se réunit deux à trois fois par an. La politique documentaire comprend les acquisitions imprimées et numériques, les services, la formation des usagers aux compétences informationnelles transversales, le rayonnement et l'action culturelle, le soutien à la Recherche, à la valorisation des publications et de la culture scientifique et le soutien à la Science Ouverte.

**Le chiffre clé :**  
**202 520 entrées**

La politique d'acquisition, quant à elle, a fait l'objet d'une charte, votée en 2014. Elle est cohérente avec le besoin local et la dépense documentaire imprimée et numérique est équilibrée. Les conditions d'accueil et de prêt à domicile ont été assouplies et votées en Conseil

**+ 10.000 entrées**  
**- 2700 prêts**  
**Prêts d'ordinateurs portables : + 28%**

Documentaire et Conseil d'Administration en 2018. Les horaires d'ouverture ont été élargis et la Bibliothèque Universitaire a reçu le label *NoctamBU* + pour des horaires d'ouverture hebdomadaires de 65h30 et 260 jours d'ouverture.

Le Budget de la Bibliothèque Universitaire est en augmentation constante et significative depuis 2014 (+ 27% entre 2014 et 2017). Cela témoigne de l'engagement de l'université dans un contexte de légère baisse du nombre d'inscrits. Cela permet de faire face à l'augmentation des coûts des ressources numériques mais pas seulement : une politique volontariste de nouvelles

acquisitions a été menée et des budgets d'investissement ont été dégagés, hors budget propre de la Bibliothèque Universitaire, pour entretenir un bâtiment vieillissant. Le total de la **dépense documentaire représente encore 73% du budget total** de la structure en 2017, ce qui est remarquable, et si c'est un peu moins que les 80% affichés en 2014, cela résulte de choix stratégiques : désabonner des revues papier faisant doublon avec le numérique et impulser une politique d'animation culturelle et de communication. Pour autant, la dépense documentaire par étudiant ne fait qu'augmenter<sup>4</sup>.

La majeure partie de la collection est empruntable et accessible hors campus en ce qui concerne la documentation numérique. Elle est entièrement cataloguée, les dons récents ont été signalés et les e-books sont tous accessibles depuis le catalogue au même titre qu'une monographie imprimée. Les outils de signalement des ressources numériques sont également très performants.

La collection s'enrichit régulièrement de segments singuliers : le **Fonds Polynésien**, destiné à la recherche, est alimenté avec régularité et la bibliothèque accepte les dons de chercheurs, intellectuels, éditeurs, constituant peu à peu une archive remarquable malgré les conditions de conservation difficiles sous les tropiques. Les fonds patrimoniaux sont régulièrement valorisés lors d'événements.

L'équipe renouvelée de la bibliothèque a engagé en 2018 un projet de rédaction d'un document cadre de pilotage des services documentaires au sens large. Il est prévu de le soumettre aux votes du Conseil Documentaire et du Conseil d'Administration de juin 2019. Il se déclinera en trois axes : « La BU accélérateur de la réussite étudiante », « La BU structure d'appui à la recherche », « La BU instrument d'insertion dans le territoire et de rayonnement culturel ».

L'équipe de la Bibliothèque Universitaire a initié une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accueil et des services sous la forme de groupes de travail, qui devront traiter de trois sujets jugés structurants :

- La bibliothèque accessible, bienveillante et inclusive ;
- La qualité de l'accueil physique dans les locaux, aménagement, appropriation par les publics ;
- Inventer les services de demain.

Chaque groupe a pour feuille de route de co-construire ses réponses à ces problématiques avec les usagers et les acteurs du territoire (startup, pépinières d'entreprises, projets tuteurés etc). Le design des nouveaux services s'appuie sur des enquêtes fréquentes.

La formation à la recherche documentaire devient « **Construction des compétences informationnelles** » afin de proposer, anticipant la mise en conformité avec l'arrêté licence, un parcours complet d'acquisition de compétences transversales. Comme indiqué plus haut, les outils pédagogiques sont innovants, s'appuient sur de la vidéo et des parcours progressifs de validation des acquis. La disponibilité des bibliothécaires médiateurs n'est pas réduite pour autant, le temps de formation en présentiel est désormais consacré à un accompagnement qualitatif plus personnalisé.

Les moniteurs étudiants sont toujours présents en salle pour favoriser l'accompagnement par les pairs, secondés par les moniteurs recrutés par la DSI pour l'assistance informatique

La Bibliothèque Universitaire inclut chaque année une offre de formation spécifique dans l'offre globale de l'Ecole doctorale. Principalement axée sur la science ouverte, l'évaluation de la recherche et la bibliométrie, cette offre est également ouverte aux enseignants chercheurs.

La politique d'acquisition des collections numériques est principalement orientée Recherche.

Parallèlement à des acquisitions onéreuses, la bibliothèque soutient les initiatives visant à valoriser la science ouverte et a conçu en coopération avec la Vice-présidente de la Recherche un programme d'ateliers de sensibilisation aux enjeux de la science ouverte, l'élaboration d'une **Charte de signature unique** pour les structures de l'établissement et une information sur les différentes modalités de l'évaluation de la recherche. La Bibliothèque Universitaire administre et enrichit le **portail HAL** de l'UPF, le dépôt numérique des thèses et des mémoires.

Dotée depuis trois ans d'une mission médiation, action culturelle et communication, la Bibliothèque Universitaire impulse une politique d'action culturelle qui essaime sur le campus. D'abord consacrée à la valorisation de l'initiative étudiante, la politique

<sup>4</sup> de 9 129 XPF (76.50 €) en 2014, on atteint 10 477 XPF (87.80 €) en 2017

évolue désormais pour proposer des événements tous publics (Nuit de la lecture 2018 : 250 visiteurs) et des actions de vulgarisation de la culture scientifique.

Les publics non universitaires sont en augmentation rapide et représentent 15% des inscrits à la bibliothèque en 2018, contre 12% en 2017. Au-delà de la rareté de la ressource en documentation spécialisée sur le territoire, qui est une des raisons de cette présence, il faut y voir la conséquence de la capacité d'ouverture et d'adaptation de l'université à des publics qu'elle ne cerne pas forcément très bien mais qui ont un réel besoin d'accès à la culture.

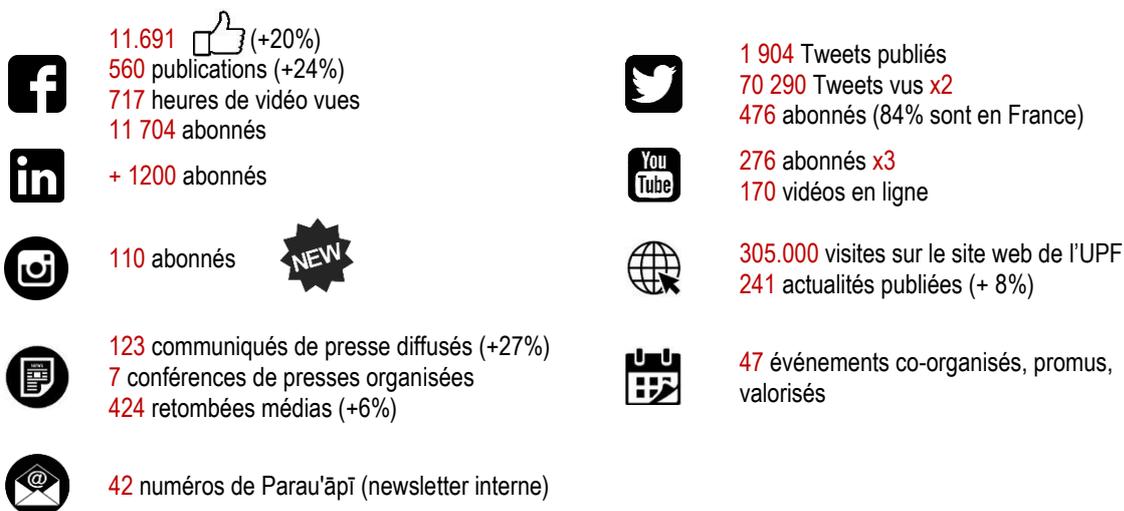
Les projets portent sur la délocalisation d'expositions dans des lieux publics partenaires hors campus, en particulier lors d'expositions de valorisation des fonds patrimoniaux.

Enfin, l'évolution du bâtiment de la Bibliothèque Universitaire et son extension représenteraient un réel progrès de la capacité d'accueil des publics universitaires et extérieurs<sup>5</sup>. L'engagement de l'UPF à poursuivre les travaux de préfiguration avec les architectes est une des manifestations de sa stratégie de positionnement fort sur le territoire, au service de toutes les populations.

## 2.6 Communication

Le service communication, conçoit et pilote la politique de communication de l'UPF. À ce titre, il assure la communication interne, externe et événementielle de l'établissement. Il coordonne et met en œuvre la stratégie de communication de l'établissement. Il gère de façon transversale des projets de communication sur supports multiples : presse, événementiel, campagnes, publications et brochures, numérique, réseaux sociaux. Il est également chargé de l'accompagnement et de l'assistance aux services en graphisme et PAO.

### La com de l'UPF 2018 en bref



### Zoom sur deux projets 2018

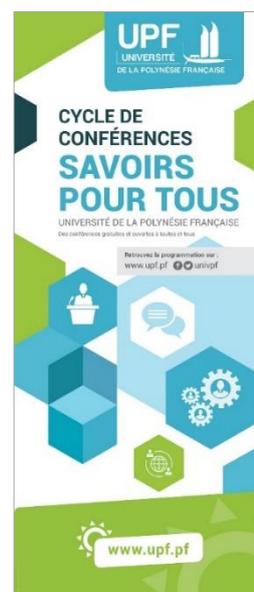
Une nouvelle stratégie de communication pour les conférences  
« Savoirs pour tous »

➤ **Objectifs** : Rafraîchir et redynamiser la communication interne et externe dans l'objectif de mieux faire connaître le cycle de conférence auprès des étudiants, des personnels et du public extérieur.

<sup>5</sup> « La bibliothèque a le potentiel d'être plus efficace encore dans son rôle d'appui aux étudiants. Ce rôle est cependant limité par la place disponible. Les locaux sont actuellement peu adaptés aux besoins »

➤ **Actions déployées et tâches réalisées :**

- Création d'une identité visuelle spécifique
- Création d'une Newsletter diffusée une semaine avant chaque conférence
- Création d'un habillage graphique pour les captations vidéo effectuées par le pôle TICE de l'université
- Création de deux kakemonos
- Création d'une slide PowerPoint
- Diffusion d'un communiqué de presse aux médias une semaine avant chaque conférence
- Diffusions systématiques en interne et en externe
- Valorisation des vidéos des conférences passées



Communication mission  
campus éco-responsable

Deux opérations de communication ont été menées en 2018 dans le cadre de la mission « campus éco-responsable ». Ces actions ont été créées et déployées en collaboration avec la chargée de mission « campus éco-responsable ». Elles concernent la mise en place d'un espace de covoiturage pour les étudiants et les personnels de l'UPF

et le déploiement d'une opération de sensibilisation à l'économie d'énergie dans les salles de cours du campus.

### Covoiturage

- **Objectifs :** faire connaître le covoiturage auprès des étudiants et des personnels de l'UPF pour les inciter à l'utiliser.



### Stickers économie d'énergie

- **Objectifs :** sensibiliser les étudiants et personnels de l'UPF à l'économie d'énergie : penser à éteindre la climatisation et les lumières en quittant les salles de cours, veiller à fermer les portes et les fenêtres quand la climatisation est en marche.



## 2.7 Les actions spécifiques

### 2.7.1 Le numérique

#### 3 actions majeures pour 2018

1. Co-réalisation du Schéma Directeur du Numérique de l'UPF avec IBM
2. Innovations pédagogiques numériques
3. Rayonnement du côté numérique pour l'université

1. L'établissement assume sa trajectoire vers une digitalisation accrue de son action administrative, de ses programmes de formation et de l'exploitation des données de la recherche. **Le schéma directeur du numérique (SDN)** répond aujourd'hui à la nécessité de disposer d'un outil de pilotage dédié et adapté. Le SDN s'organise autour de trois axes stratégiques. Tout d'abord, la dématérialisation comme levier de modernisation de l'établissement, ensuite l'ancrage territorial à l'échelle de la Polynésie avec notamment la création de tiers lieux et enfin les nouveaux usages du numérique au profit de la communauté universitaire. **Onze projets**, d'envergures différentes, ont été priorités ainsi qu'un volet pilotage stratégique et opérationnel. Le SDN s'attache également à identifier les dispositifs d'évaluation de sa mise en œuvre ainsi que les modalités de conduite du changement inhérentes.



2. D'un point de vue pédagogie innovante utilisant le numérique, on peut noter l'achat et la mise en œuvre d'un robot de **télé-présence BEAM** et d'un studio d'enregistrement de **cours RapidMooc**. Le robot de télé-présence a déjà pu être utilisé entre autre pour une étudiante hospitalisée et a permis de réaliser de nombreux tests de faisabilité. Le RapidMooc est quant à lui très largement sollicité tant en interne que par des extérieurs afin de réaliser simplement des séquences pédagogiques. Cependant des efforts restent à faire pour faire croître encore plus son utilisation en interne.

3. En ce qui concerne le rayonnement de l'université au niveau du numérique :
  - Participation à la Task Force de Smart Polynesia (SDN de la Polynésie française),
  - Participation au Digital Festival Tahiti 2018,
  - Soutien actif à la « Polynesian Tech » labellisée « French Tech »



#### Les 11 projets du SDN

1. L'amélioration de l'existant (infrastructure, projets d'ores et déjà initiés)
2. Architecture à trois niveaux (Recherche, Administration-enseignement, Etudiants)
3. Gestion électronique des documents
4. Entrepôt de données
5. Réinscription en ligne des étudiants
6. Portail numérique dédié à la recherche (et outil de pilotage de la recherche)
7. Gestion des contrats de vacation
8. Portail personnalisé
9. Classes virtuelles et bureaux virtuels
10. Hybridation pédagogique
11. Passage des examens à distance

## 2.7.2 L'égalité Femme-Homme

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. L'article 1<sup>er</sup> de la Constitution dispose à cet effet que « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

L'Université de la Polynésie française s'associe pleinement à cet objectif, qui passe par **l'égalité des chances** et **l'égalité de traitement entre femmes et hommes** en matière de formation, de recherche et de vie de campus.

Parmi les missions que le comité pour l'égalité femmes-hommes considère comme prioritaires, il est apparu important d'agir en premier lieu sur :

- La communication à la communauté universitaire d'informations sur les droits de victimes de violences et harcèlement sexuels et l'aide que ces dernières peuvent recevoir via notamment une plateforme dédiée à l'égalité femmes-hommes sur le site de l'UPF
- La favorisation de la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité.
- Le développement et la poursuite de partenariats avec les institutions et associations luttant contre les stéréotypes et les violences afin, notamment, de constituer une cellule pour l'écoute, la prévention et la cessation de toute forme éventuelle de violences sexuelles et sexistes au sein de l'Université.

Grâce au soutien de la présidence de l'Université, de son comité et de ses partenaires, la mission égalité femmes-hommes de l'UPF se félicite aujourd'hui de plusieurs actions :

- La mise en place d'un **comité** composé de 3 femmes et 3 hommes.
- La création d'une **page dédiée** à la mission sur le site de l'Université et d'une adresse mail sécurisée commune : [missionegalite@upf.pf](mailto:missionegalite@upf.pf).
- L'organisation d'une conférence « Savoirs pour tous » intitulée : « **La lutte contre les violences faites aux femmes, en parler, comprendre et agir** », le jeudi 22 novembre dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'événement a pris la forme d'une conférence-débat à partir de la projection de courts métrages sur la thématique des violences conjugales. Les débats ont été animés par des acteurs majeurs de la lutte contre ces violences sur le territoire et des personnalités œuvrant de manière générale pour l'égalité entre les femmes et les hommes telles que l'association Soroptimist, Vahine O'rama ou encore l'association polyvalente d'actions judiciaires de Polynésie.
- La réalisation d'un **questionnaire** qui sera diffusé début 2019 à l'ensemble de la communauté universitaire lors de la journée pour les droits des femmes ayant pour objet, à partir des réponses, d'affiner la compréhension de la perception de l'égalité et des droits des femmes de manière générale au sein de l'UPF et de donner une direction plus précise aux actions du comité.
- À destination des étudiants du DUT TC-GACO et en collaboration avec la présidente de l'association Vahine O'rama ainsi que les responsables du DUT, la création d'une antenne relai de l'association Vahine O'rama, (déjà déclinée « Teen Vahine O'rama » au sein des collègues) au sein de l'UPF afin qu'existe, de manière pérenne, une « plateforme » estudiantine dédiée à la lutte contre les violences sexuelles dont les étudiants et les étudiantes pourraient être victimes au sein de l'UPF. Il apparaît en effet que les interlocuteurs privilégiés des étudiants victimes sont des étudiants eux-mêmes. Aussi, dans le cadre de leur projet tuteuré, un groupe d'étudiants du DUT se charge de créer un relai, en lien direct avec l'association Vahine O'rama et la chargée de mission égalité femmes-hommes, portant sur tout fait dont un étudiant ou une étudiante pourrait être victime. Une présentation a été faite par les deux représentantes collégiennes de « Teen Vahine O'rama » et les étudiants du DUT se sont montrés extrêmement enthousiastes et impliqués à l'idée de la création de « **Student Vahine O'rama** ».
- Et enfin, la **veille documentaire** proposé par le biais de la revue de presse du COSIP et de la rubrique "égalité femmes-hommes" ; ainsi que l'exposition proposée au COSIP (dans le cadre de la journée du 8 mars) de posters de femmes scientifiques.

## 2.7.3 Campus éco-responsable

Pour sensibiliser à ces actions, plusieurs événements ont été organisés, notamment :

1. L'accueil des primo-entrants : discours d'information et invitation d'intervenants extérieurs : Direction des transports terrestres, Fenua Ma, éco-délégués du collège de Punaauia.
2. Prim'Olympiades:
  - Animation du stand co-voiturage avec la Direction des transports terrestres.
  - Animation du stand de tri des déchets avec Fenua Ma.
3. Campagnes médiatiques en français et en langue tahitienne
4. Finalisation de la convention UPF-Fenua Ma pour l'installation de poubelles de tri et de visuels d'information sur le tri.

Plusieurs actions verront le jour en 2019 :

➤ **Politique de diminution du plastique**

L'activité de la chargée de mission campus éco-responsable dans ce domaine est subordonnée aux futurs contrats avec les prestataires de restauration collective, négociés par la Présidence et à la prochaine installation de fontaines à eau sur le campus. Une banque de données est constituée afin de pouvoir lancer des **campagnes de sensibilisation** dès que cette politique sera mise en place.

➤ **Charte de déontologie et Guide de l'Étudiant**

À la requête du VP-CA, la chargée de mission a contribué à la rédaction d'un projet de **charte de déontologie** de l'UPF et rédigé un projet de chapitre sur la déontologie environnementale. Un chapitre « Campus éco-responsable » dans le Guide de l'Étudiant 2019-2020 a également été rédigé. Pour toutes ces rédactions, la chargée de mission s'est inspirée du Plan d'Administration Exemple (PAE) du Haut-commissariat et s'est rapprochée de l'ADEME.

➤ **Projet d'Unité d'Enseignement de Culture Générale (UECG) pour étudiants de 1<sup>ère</sup> année.**

La chargée de mission a été invitée pour activité de recherche à Colby College, USA en février 2019, où elle a entrepris de se former aux **sciences humaines environnementales**, discipline émergente qui s'impose dans le monde académique francophone et anglophone. Pendant deux semaines, elle a suivi plusieurs séminaires, notamment celui du Pr. Chris Walker, « Life in times of extinction ». Suite à cette formation, et avec l'aide d'intervenants locaux, un projet d'UECG transdisciplinaire à l'attention des étudiants de L1 2019-2020 est en cours de conception : « Crise environnementale. Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qu'on fait, nous ? ».

## 2.7.4 Conférences « Savoirs pour tous »



Durant l'année académique 2018-2019, **21 conférences « Savoirs pour tous »** ont été organisées à l'UPF, soit 33% de plus qu'en 2017-2018. Ces conférences ont abordé des sujets divers (le tatouage, les langues océaniques, l'éco-construction, la pollution plastique des océans, les inondations, la sécurité, la violence contre les femmes, la biopiraterie, la cryptographie, etc.) et ont été données par des chercheurs et spécialistes dans de nombreuses disciplines (anthropologie, linguistique, droit, géographie, histoire, mathématiques, médecine, etc.). Parmi ceux-ci, seuls 2 intervenants faisaient partie du personnel de l'UPF. Les conférenciers en 2018-2019 ont été en grande majorité des chercheurs de passage sur le territoire (dont au moins trois ont effectué une mission à l'UPF) ainsi que dans une moindre mesure, de personnalités locales extérieures à l'UPF.

Une nouvelle stratégie de communication a été mise en œuvre par le service de communication de l'UPF pour diffuser les annonces des conférences (création d'une identité visuelle spécifique, newsletter, communiqués de presse, diffusion systématique par une variété de moyens, etc.). Environ 50% des conférences ont été filmées et mises ligne. D'une manière générale, la majorité des conférences a attiré entre 15 et 50 personnes. Quelques-unes ont largement dépassé ce seuil. Certaines conférences ont reçu l'attention des médias : les conférenciers ont été interviewés ou invités à participer à des émissions de radio ou de télévision.



### 3 La formation et la vie étudiante



## 3.1 Offre de formation initiale

L'Université de la Polynésie française met désormais en œuvre sa nouvelle carte des formations dans le cadre de sa nouvelle accréditation portant sur une période de six ans de 2017-2023. Elle s'attèle à faire vivre et développer sa politique partenariale à l'instar de celle avec l'Université de Bordeaux lui ayant permis de mettre en place deux mentions de DUT dont la seconde année a été ouverte en 2017-2018, tout comme se poursuit le Master Contrôle Comptabilité Audit (CCA). L'objectif de l'Université est également de faire vivre le schéma directeur des formations de la Polynésie française pour contribuer au développement harmonieux et partagé de la carte de toutes les formations post-bac sur le territoire de la Polynésie française.

A la rentrée 2018-2019, les formations sont réparties dans les trois départements suivants :

### Droit-Economie-Gestion

#### Capacité en droit DAEU

#### Licences générales :

- Droit :
  - Droit général
  - Droit et science politique
- Economie et gestion
- Administration publique <sup>(1)</sup>

#### Licences professionnelles :

- Métiers du tourisme et des loisirs (Management et gestion des organisations hôtelières et touristiques en Polynésie française)
- E-commerce et marketing numérique

#### DUT :

- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations <sup>(2)</sup>
- Techniques de commercialisation <sup>(2)</sup>

#### Master :

- Droit privé parcours droit des affaires
- Droit public, parcours droit des Collectivités Territoriales
- Management et Commerce International :
  - Parcours finance (en M2 uniquement)
  - Parcours marketing (en M2 uniquement)
- Comptabilité, contrôle, audit (CCA) <sup>(3)</sup>

### Lettres, Langues et Sciences Humaines

#### Licences générales :

- Histoire
- Géographie et aménagement
- Langues étrangères appliquées
  - Parcours anglais
  - Parcours espagnol
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
  - Parcours anglais
  - Parcours langues polynésiennes
- Lettres
  - Parcours lettres et arts

#### Master :

- Langues et sociétés, parcours langues, culture et sociétés en Océanie

### Sciences, Technologies et Santé

#### Licences générales :

- Informatique
- Mathématiques
- Physique, chimie
- Sciences de la vie
  - Parcours Biodiversité Ecologie (ouvert uniquement en L3)
  - Parcours Biologie Biochimie Physiologie (ouvert uniquement en L3)

#### Licences professionnelles : <sup>(1)</sup>

- Métiers de l'informatique & applications web (parcours Technologie de l'information et de la communication - TECHNICOM) – non ouverte en 2018-2019
- Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable (parcours énergies renouvelables et maîtrise d'énergie - ERME)

#### Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES)

#### Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles (CUPGE) parcours mathématiques-physique

#### Master :

- Sciences de l'univers, environnement, écologie, parcours environnement insulaire océanien (SUEE)
- Energie, parcours Gestion des Energies en Milieu Insulaire et Tropicale (GEMIT)

<sup>(1)</sup> Formation ouverte en formation continue et en L3 uniquement

<sup>(2)</sup> Formations ouvertes depuis 2016-2017 – diplômes délivrés par l'IUT de l'Université de Bordeaux

<sup>(3)</sup> Formation ouverte en formation continue, accréditée par l'IAE de l'Université de Bordeaux et délivrée en formation continue sur le site de l'UPF, uniquement en M2 en 2018-2019

<sup>(4)</sup> Formation ouverte à l'UPF uniquement en M2

## 3.2 L'offre de formation à l'ESPE

L'ESPE offre 3 masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) ainsi que des AEU (Attestation d'Études Universitaires) :

### Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation

#### Préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles du 1<sup>er</sup> degré (Master MEEF1) :

- M1 : Année de préparation au concours externe de recrutement de professeurs des écoles
- M2 : Année de formation ou parcours pré-professionnalisation
  - Parcours P1D : année de formation professionnelle des professeurs des écoles stagiaires
  - Parcours PAPC1 : parcours adapté, préparation au concours CRPE

#### Préparation au concours de recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (Master MEEF2) :

- M1 : année de préparation au concours externe de recrutement de professeurs des lycées et des collèges :
  - Parcours histoire-géographie
  - Parcours anglais
- M2 : année de formation ou préprofessionnalisation à l'enseignement du second degré
  - Parcours P2D : année de formation professionnelle des professeurs-stagiaires des lycées et des collèges, (P2D) :
    - Parcours anglais
    - Parcours histoire-géographie
    - Parcours lettres
    - Parcours mathématiques
  - Parcours PPE2D : année de pré-professionnalisation à l'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré, préparation aux concours CAPES

#### Pratiques et ingénierie de la formation (Master MEEF4)

- M2 : parcours Métiers de la Formation, de la Médiation et de la Culture (MFMC)

#### Attestation d'études universitaires (AEU)

- AEU1 : parcours adapté à mi-temps, 1<sup>er</sup> degré
- AEU2-MT : parcours adapté à mi-temps, 2<sup>nd</sup> degré
- AEU2-TP : parcours adapté à temps plein, 2<sup>nd</sup> degré

## 3.3 La formation continue

Soucieux d'adapter ses formations aux exigences de la vie professionnelle et de participer au développement économique local, le service de la formation continue offre un **très large éventail de formations** à tous les publics (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), et dans des champs disciplinaires très variés (droit, gestion, langues, culture et sciences humaines, sciences, santé et technologies).

Ainsi en 2018, le service a proposé une **soixantaine de formations** destinées à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, mais également à répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des organismes publics.

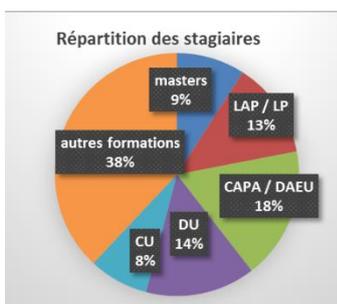
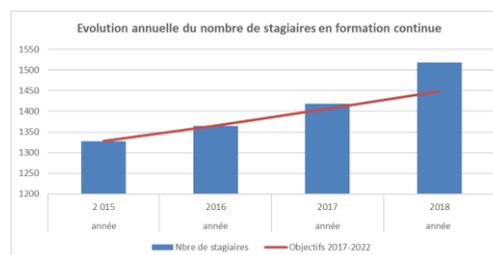
Dans un secteur où la concurrence est très vive, 73 sessions de formation ont été ouvertes, représentant un volume horaire global d'environ 12 000 heures de cours dispensées par 285 intervenants dont 73% d'enseignants vacataires (fonctionnaires, dirigeants et cadres d'entreprises, patentés, retraités des secteurs public ou privé).

En raison de la spécificité de l'activité du service de la formation continue du fait notamment de certaines formations à cheval sur deux années universitaires, on retiendra que pour l'année 2018, celui-ci a accueilli 1 518 stagiaires. Un nouveau chiffre record, en augmentation de +7% par comparaison avec 2017 et en dépassement de 70 stagiaires par rapport aux projections établies pour la période 2017 à 2022.

Particularités des stagiaires :

- Les 2/3 sont des femmes,
- 47% sont issus du secteur public, 20% du secteur privé, 19% sont des particuliers et 14% des demandeurs d'emploi

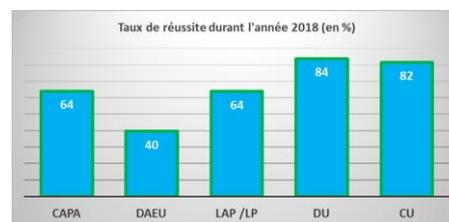
Si 38% des stagiaires sont inscrits dans des préparations diverses (concours, certification Voltaire, TOEIC, expression orale et écrite en français ou en japonais, ...) :



- Les DU de « criminologie », de « contrôleur de gestion », de « Gestion des ressources humaines » ou « d'initiation à la psychologie », ont été les nouveautés de l'année 2018,
- Les LP « E-commerce et marketing numérique » et « Management et gestion des organisations hôtelières et touristiques en Polynésie française » ouvertes à la rentrée 2018-2019 sont venues s'ajouter à la LP « Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie (ERME) ».

Le **taux moyen de réussite annuel se situe à 67%**, relativement stable d'une année sur l'autre.

**267 diplômes délivrés (CAPA, DAEU, LAP, LP, DU et CU)**



### 3.4 La vie étudiante et les œuvres universitaires

La structuration de la vie de campus reste au cœur du projet stratégique de l'UPF. Elle doit toutefois composer avec un arsenal juridique complexe dans lequel s'enchevêtrent les compétences de l'UPF et celles de la Polynésie française.

Jusqu'à très récemment, l'enseignement supérieur et les œuvres universitaires étaient deux domaines distincts dans lesquels les EPSCP et les CROUS avaient des compétences clairement définies. En Polynésie française, où il n'existe pas de structure de CROUS, il a été considéré, sans que la compétence locale soit méconnue, que les conditions de vie des étudiants sur le site universitaire constituaient des accessoires à la mission d'enseignement supérieur et de recherche. C'est pourquoi l'UPF s'est vue confier l'exercice par délégation de **service public des missions d'un CROUS** pour l'hébergement dans ses résidences, la restauration universitaire bonifiée, l'aide sociale, les initiatives étudiantes. Les services para-universitaires correspondant aux missions des œuvres universitaires sont en grande partie financés par une subvention du CNOUS dans un cadre conventionnel. C'est sur ces bases qu'a été conçue en fin d'année 2016 la stratégie de l'établissement, et présentée dans son contrat de site en 2017.

La loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants suppose une adaptation de la stratégie. Cette loi rend la frontière entre compétences des universités et des CROUS beaucoup moins distincte qu'auparavant. Elle institue une nouvelle contribution financière due lors de l'inscription en université et destinée d'une part à favoriser l'accueil et

l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants ; et d'autre part à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. En Polynésie française, l'UPF collecte la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) auprès des étudiants non boursiers sans reversement vers un CROUS du fait d'une inexistence sur le territoire. Il en résulte une situation inédite dans le paysage français. Cette ressource nouvelle sera totalement consacrée aux missions de vie étudiante.

Comme elle s'y était engagée, l'UPF a recruté un chargé de mission pour assister la maîtrise d'ouvrage de la coordination des actions entre tous les acteurs du site. Il s'agit de mener une réflexion sur la mutualisation des services et des acteurs du site polynésien en faveur de tous les étudiants post-bac de Polynésie française, au sein d'un **guichet unique** qui pourra être partiellement ou totalement virtuel. L'année 2018 a été consacrée à la mise en place de groupes de travail réunissant, sur plusieurs thèmes, les acteurs du site et la diffusion d'une large enquête auprès des étudiants. Il s'agissait de réaliser un état des lieux de l'existant, en termes d'offre de services, de moyens mis en œuvre, d'attentes et de besoins de la population étudiante. Il était également indispensable à l'occasion de ces groupes de travail de sensibiliser chaque intervenant à la vie étudiante à l'échelle du site, y compris les étudiants en post bac dans les lycées. Enfin, ces réunions devraient permettre de dessiner une solution commune.

La Polynésie française investit fortement dans le logement étudiant ; ainsi, à l'horizon de fin 2019, **près de 200 nouvelles places en résidence seront livrées**. Actuellement, sur 440 demandes annuelles de logement, seules **413 sont satisfaites**. La Polynésie française et l'Université de la Polynésie française réfléchissent en ce moment sur les modalités d'octroi des places de manière mutualisée dans le cadre de la réflexion exposée ci-après.



- 72 chambres au sein de la cité universitaire sur le campus de l'UPF.
- 228 places au Centre d'Hébergement pour Etudiants d'Outumaoro (CHE).
- 63 logements au Centre d'Hébergement pour Etudiants de Paraita.
- 50 places réservées aux étudiants boursiers dans le parc privé avec l'Agence Immobilière Sociale de Polynésie française (AISPF)

Sur les 440 demandes formulées (cité universitaire + CHE), 304 demandes étaient faites pour la cité universitaire. 72 demandes ont été attribuées à la cité universitaire, les autres (368) ont été examinées par la commission du CHE (Outumaoro et Paraita). Sur les 77 demandes non satisfaites pour les hébergements du CHE, 50 d'entre elles (uniquement des boursiers) ont été adressées à l'AISPF.

La question de l'accès au campus reste une problématique non résolue à ce jour, bien qu'il y ait des prémices d'amélioration quant à la desserte du campus par les transports en commun.

Dans le cadre du projet de **restructuration du campus**, l'établissement a pour objectif de construire un bâtiment dédié à la recherche, d'y regrouper l'ensemble de ses enseignants-chercheurs et de réaffecter les espaces ainsi libérés pour la pédagogie. Le parc immobilier de l'UPF n'est pas adapté à ses effectifs étudiants, ce qui génère des occupations de salle dans une grande amplitude horaire (7h00-20h30). Disposer de locaux supplémentaires pour la formation permettrait de concentrer les cours sur des horaires compatibles avec ceux des quelques transports en commun qui desservent le campus.

#### Répartitions des dossiers :

- Archipels des Marquises, Australes, Tuamotu-Gambier et des Iles-sous-le-vent : 139 dont 122 boursiers
- Moorea : 40 dont 37 boursiers
- Tahiti : 117 dont 106 boursiers
- France : 8 dont 7 boursiers

Concernant la restauration universitaire, la délégation de service public a été prolongé d'une année. Un état des lieux et une enquête de satisfaction ont été réalisés. Cette dernière fait à nouveau apparaître le mécontentement des étudiants sur la qualité et les quantités. L'une des problématiques soulevées est la réorientation des étudiants qui ont vocation à déjeuner au restaurant universitaire, vers la cafeteria installée au bâtiment A. Ce lieu n'est pas adapté au flux étudiant et ne propose pas de menus mais uniquement du snacking. L'analyse du chiffre d'affaires permet de confirmer cette tendance. Les attentes de l'établissement en matière de qualité des aliments et d'équilibre diététique sont réaffirmées dans les documents contractuels du futur marché et l'UPF améliorera sa vigilance quant à l'alignement de la qualité du service.

On constate tout de même que les étudiants ont privilégié le restaurant universitaire avec **5099 repas de plus qu'en 2017** alors que l'on observe une diminution de 3862 repas sur la cafétéria (66400 formules consommées en 2018) et 2 mois de fermeture au lieu d'un mois en fin d'année universitaire en raison d'une baisse de fréquentation liée au calendrier universitaire (fin des cours, examens).

La vie de campus passe également par le **sport universitaire**. L'équipe, en partie renouvelée en 2018, s'est engagée notamment dans l'organisation d'événements « la Nuit du ... » (Volley, badminton, basket, etc.). Ils permettent aux étudiants et aux personnels de participer à des **tournois dans la halle des sports**. L'UPF s'est par ailleurs engagée à proposer 1000 heures de sport. Ce que l'on constate, c'est que le manque d'infrastructures sportives diversifiées et le manque de transports impactent fortement les possibilités. L'établissement a signé avec la commune de Punaauia une convention cadre sur laquelle l'établissement souhaite s'appuyer pour organiser les modalités de mise à disposition ou de location d'infrastructures (piscine, plan d'eau, pratique du va'a - pirogue polynésienne - ou de la voile). On peut noter enfin que l'ASCUP, association sportive et culturelle, a connu une très forte évolution du nombre de ses adhérents, témoignant ainsi d'une meilleure communication auprès des étudiants, mais aussi des personnels. La création d'une entité de type SUAPS, dont la configuration doit être adaptée à la taille de l'établissement, est envisagée.

De façon globale, la sphère Vie étudiante fait partie des grands projets de structuration de l'établissement. Actuellement, l'UPF est dotée d'un mini bureau de la vie étudiante, d'un service des œuvres universitaires assurant les missions d'un CROUS, d'une équipe de professeurs d'EPS et d'un chargé de mission guichet unique. L'UPF percevant la CVEC, les fonds vont être utilisés pour assurer la dynamisation de la vie de campus (réorganisation et recrutement envisagé). L'établissement mise sur des **journées d'animation du campus** telles que les Journées des langues et cultures polynésiennes (événement annuel, culturel et festif qui permet aux étudiants de partager avec le grand public la culture polynésienne, plus d'un millier de participants), Erasmus Days ou les Prim'Olympiades (événement de type journée d'intégration ludique et sportive pour les étudiants inscrits en L1 à l'UPF).

L'UPF dispose de deux instruments de financement pour soutenir les initiatives et les projets étudiants dans les domaines culturels, humanitaires ou sportifs.

Le premier instrument est le **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes** (FSDIE), commun à toutes les universités, qui est abondé par le prélèvement réglementaire effectué sur le montant des droits de scolarité acquittés par chaque étudiant, d'une somme de 16 euros soit 1 909 XPF pour l'année universitaire.

Le deuxième instrument est constitué par **deux subventions** du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) (soutien aux initiatives étudiantes et aux projets culturels étudiants) pour un montant total de 6 000 euros soit 715 990 XPF.

Sur proposition des sous-commissions d'aides sociales et du fonds social de la CVEC, l'université attribue des aides pécuniaires directes ou indirectes (tickets de restauration, frais transport, aides pour les loyers, kits d'équipement, kits d'hygiène) aux étudiants qui en font la demande. Les montants de 2 677 486 XPF (aides spécifiques ex-FNAU) et de 1 000 000 XPF (CVEC) ont été totalement attribués en 2018.

### Prim'Olympiades – 2018

Le département Droit-Economie-Gestion remporte le trophée.



Durant l'année universitaire 2018-2019, le Conseil d'administration de l'UPF, sur proposition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, a attribué **sept subventions destinées à soutenir des activités étudiantes pour un montant total de 3 745 590 XPF** (715 990 XPF sur le budget « projets et initiatives étudiantes » des Œuvres Universitaires et 3 029 600 XPF sur le budget du FSDIE) :

Parmi ses spécificités, l'UPF assure la gestion et l'attribution des aides sociales. La population étudiante est en partie très fortement précarisée. L'établissement, au-delà de la délégation de service public concernant les œuvres universitaires, met en place des actions pour aider les jeunes inscrits. Ainsi, à la rentrée 2018, des **kits d'installation et d'hygiène** à destination des résidents des chambres universitaires ont été proposés aux étudiants bénéficiant d'une chambre à la résidence de l'UPF. La complexité de gestion de plusieurs fonds d'aide aux étudiants n'a jamais empêché un accompagnement bienveillant. Les marges de progression sont identifiées notamment par la mise en place d'un guichet unique à destination des étudiants.

- La participation aux Doctoriales de nos doctorants, soutenue par DocTa,
- La « Journée polynésienne » avec un four tahitien « ahima'a » pour perpétuer la tradition et partager la culture,
- L'organisation du voyage d'étude des étudiants de troisième année des licences « histoire » et « géographie et aménagement » en Nouvelle-Zélande de l'association GéoHisle,
- L'organisation du voyage d'étude et d'échange culturels à Waikato (Nouvelle-Zélande) porté par l'ASSET,
- Des équipements pour l'association Fetia Apatoa et celle des résidents du Campus pour leur projet de potager,
- Les activités sportives de l'ASCUP,
- Le « Noera campus » permettant aux étudiants résidents à l'université de fêter Noël ensemble.

L'UPF a mis en place un dispositif de reconnaissance et de valorisation de **l'engagement étudiant**. Il leur faut constituer un dossier de demande de valorisation de leur engagement associatif, universitaire, citoyen, professionnel dans le cadre de la formation, ou encore militaire. A l'issue de cette période d'engagement, le dossier est complété d'un bilan de leur expérience ainsi que de l'appréciation du responsable de l'organisme pour lequel ils étaient engagés. Une sous-commission « engagement étudiant » composée de la Vice-présidente de la CFVU, du Vice-président étudiant, d'encadrants et de responsables pédagogiques évalue le dossier et propose au jury de la formation concernée, d'attribuer un bonus de points pouvant aller jusqu'à 0.5 points sur la moyenne de la L2 ou de la L3. Le jury reste souverain pour décider d'attribuer tout ou partie du bonus proposé.

### 3.5 L'orientation et l'insertion professionnelle

Le Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (COSIP) assure l'information et l'orientation des étudiants et lycéens ainsi que la gestion des stages. Cette organisation permet un suivi de l'évolution du nombre de stagiaires, du caractère obligatoire ou facultatif et de la durée du stage. **487 conventions** ont été éditées par le bureau des stages entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 août 2018, dont 408 stages obligatoires et 79 stages facultatifs. L'introduction de **stages obligatoires** de très courte durée peut avoir un effet significatif sur les statistiques. Il n'y a pas à proprement parler de politique globale même si pour les formations les plus professionnalisantes, les stages sont un élément indispensable à la réussite et à l'insertion. L'arrêté Licence qui impose désormais un bloc de compétences autour du projet professionnel pourrait être utilement valorisé afin d'harmoniser les modalités de stage et potentiellement d'intégrer dans les maquettes des UECG Stage. Cette réflexion est initiée.

Le COSIP a travaillé à la mise à jour de la convention de stage type, permettant aux étudiants de disposer de l'ensemble des informations et d'un encadrement réglementaire précis. L'UPF a fait le choix de gratifier ses stagiaires (de plus de deux mois) en tant qu'opérateur de l'Etat en Polynésie française, bien que le texte idoïne ne soit pas applicable.

L'établissement valorise les stages et les stagiaires. Très récemment, une exposition, intitulée Rama Rama a permis de présenter les expériences des stagiaires afin d'inciter les étudiants à effectuer des stages et à prendre conscience de l'impact que cela peut avoir en terme d'insertion professionnelle. Des affiches ainsi que des capsules vidéo ont été produites pour améliorer la couverture communicationnelle.



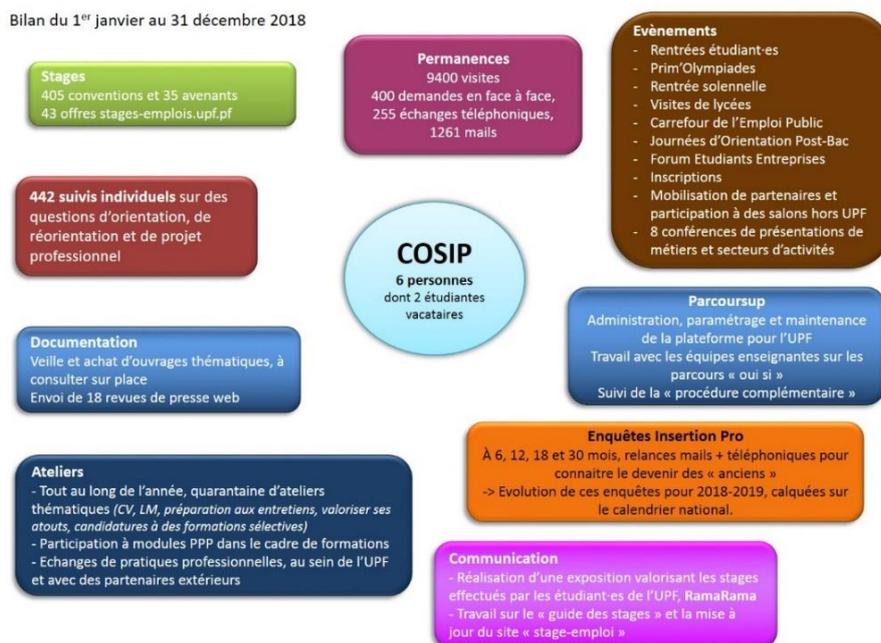
L'UPF s'engage activement en faveur de la réussite de ses étudiants. Tout d'abord en terme d'informations des populations lycéennes. Dans le cadre de l'orientation active, la Vice-présidente de la CFVU et les responsables d'équipe pédagogique de Licence assurent des visites au sein des lycées de Tahiti mais également à Raiatea et Moorea (lycée agricole). Il s'agit de présenter les formations de l'UPF et les facteurs de réussite. Par ailleurs, les **JOPB** (Journées d'Orientation Post-Bac) sont organisées à l'UPF chaque année, en concertation étroite avec les services du ministère Polynésien de l'éducation (DGEE) et les proviseurs des lycées de Tahiti. Pendant deux journées, ce sont **2400 lycéens**, accompagnés de leurs professeurs principaux, qui viennent sur le campus de l'université pour prendre des informations sur toutes les options de formations dans l'enseignement supérieur. Cet événement est fortement relayé par la presse locale.

Les **Parcours adaptés** (PAD) qui ont été créés à la rentrée 2018 dans le cadre de la Loi ORE ont vocation à permettre une remise à niveau des étudiants, essentiellement bacheliers professionnels et technologiques. Ainsi, cette année doit leur permettre de démarrer leur expérience d'étudiant, de poursuivre et finaliser leurs réflexions sur leur projet de formation ou projet professionnel. Un accompagnement dédié leur est offert avec la mise en place de l'unité d'enseignement PréPEPS (Préciser mon Projet d'Etudes et ProfesseSsionnel). L'UPF a résolument choisi d'accompagner cette grosse centaine d'étudiants en finançant, en partie sur ses fonds, le dispositif. En outre, un programme de formation des étudiants aux compétences informationnelles de base est reconduit chaque année. Ce parcours comprend, au niveau L, la familiarisation avec l'Environnement Numérique de Travail, la recherche documentaire dans les principaux catalogues et les bases de manuels numériques, la sensibilisation aux problématiques de l'information fiable et vérifiée. En 2018, **1482 étudiants** en ont bénéficié, dont 1249 étudiants de L et 115 étudiants de Parcours Adaptés pour un total de 114h de cours dispensés par les personnels de la Bibliothèque Universitaire.

L'accompagnement à l'insertion est réalisé à tous les niveaux de formation avec **des ateliers** de rédaction du CV et de la lettre de motivation ou des simulations d'entretiens d'embauche. Par ailleurs, l'UPF favorise la mise en relation de ses étudiants avec les potentiels recruteurs du territoire dans le cadre d'événements tels que le **carrefour de l'emploi public** ou le **forum étudiants-entreprises**. Le nombre des rencontres étudiants-entreprises a également augmenté cette année, grâce aux **huit Confidences de pro** proposées sur des thématiques variées, permettant aux intervenants et participants d'échanger lors d'un temps de rencontre privilégié.

Toutes ces actions, synthétisées dans le schéma ci-après, permettent aux étudiants de préciser et de travailler leur projet d'orientation et d'insertion professionnelle tout au long de leurs études à l'UPF et même au-delà.

Bilan du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018



### 3.6 L'institut Confucius

Malgré une baisse notable du volume des étudiants s'inscrivant en mandarin, l'année précédente, on a pu assister à un regain d'intérêt pour la langue chinoise, les étudiants n'hésitent plus à venir assister aux activités culturelles organisées par l'Institut et à s'impliquer en cours. Pour l'année 2018, il y a eu en moyenne **86%** de participation aux examens, un record ; quand on sait que quelques années auparavant, les étudiants ne se présentaient qu'aux examens de mandarin de deuxième session sans assister aux cours.

L'institut Confucius :  
une vraie plateforme d'échanges interuniversitaires !

La gamme des tests internationaux sous l'égide du Hanban s'est à nouveau étoffée avec l'examen YCT à destination des enfants et adolescents (toutes personnes mineures). La participation aux examens internationaux a augmenté et s'est rapprochée de l'objectif affiché du Hanban de 100 candidats par an, avec des **participants de plus en plus jeunes et dont le niveau en mandarin est élevé**. L'Institut Confucius propose toujours des cours au public extérieur (55 inscrits contre 74 en 2017) 80 heures de cours annuels, réparties entre octobre et juin.

L'équipe enseignante a continué son travail auprès des étudiants et a proposé de nombreuses activités culturelles qui restent basées sur l'ouverture et la vulgarisation de la culture chinoise. Ces activités se sont déroulées sur le campus ou en dehors. La plupart du temps en suivant le calendrier des fêtes traditionnelles chinoise : le Nouvel An chinois 2018 a permis de faire venir à Tahiti, Madame LIU Ya, une spécialiste de la broderie de style Xiang qui a tenu des ateliers et mis en place des expositions de ses créations ; la fête des Lanternes et la fête des bateaux-dragons ont été l'occasion de préparer et de déguster des spécialités typiques chinoises. Ou encore lors de rencontre et d'échange comme pour la cérémonie de don de livres offerts par l'Association du Peuple de Shanghai pour l'Amitié avec l'Etranger. Depuis août 2018, une nouvelle direction et équipe enseignante est en place. Elle a pu assister à la publication des actes du Symposium sur la Sécurité alimentaire, en novembre 2018, dans la revue Les Cahiers de droit de la santé, ainsi qu'organiser les Journées des cinémas d'expression chinoise sur le thème « Migration et Mémoire » qui ont rassemblé des cinéastes, des producteurs et des scénaristes de Chine, de Malaisie, des Etats-Unis et de la Nouvelle-Zélande, et des universitaires de France, Singapour, Hong Kong et Hawaii.



## 4 La recherche et l'international



## 4.1 La recherche

### 4.1.1 Faits marquants

L'année 2018 se caractérise par une activité très soutenue de recherche et de rayonnement, ponctuée de nouvelles initiatives/formes de collaborations.

On notera l'essor du partenariat international au niveau du Bassin Pacifique. Ainsi, nos collaborations se renforcent autour de **projets concrets avec l'Australie** (Université de Canberra, Adélaïde, Sydney, Melbourne et ANU) dans le domaine de l'apprentissage des langues, des outils d'analyse des processus d'évolution et des bases de données lexicales ou encore l'analyse de l'histoire du peuplement du Pacifique par des approches génétiques innovantes. Cette dynamique de collaborations à l'international se développe également avec la **Nouvelle-Zélande** dans le cadre de partenariats avec des universités (Auckland, Wellington, ...) et des organismes de recherche (SCION, Institut Cawthron) dans des domaines très variés tels que l'économie du tourisme, la biodiversité, le développement durable, ou enfin les biomatériaux. Toujours dans ce secteur géographique, nos collaborations se poursuivent avec **Hawaïi** et se consolident avec l'ensemble des Universités du Pacifique insulaire dans le cadre du réseau **PIURN**.



L'organisation de la 3<sup>ème</sup> conférence internationale du réseau des universités insulaires du Pacifique (PIURN), a été l'un des temps forts de cette année. Cette manifestation qui a réuni sur le campus de l'UPF plus de 130 participants de toute la région Pacifique (Samoa, Salomon, Fidji, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande) et a permis de consolider la visibilité des équipes de l'UPF au niveau de la région Pacifique et la mise en place de nouvelles collaborations. La participation des étudiants et des enseignants de la filière LLSH dans l'organisation de la cérémonie d'accueil a constitué l'un des temps forts de cette manifestation. L'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du Congrès sur les plantes aromatiques, médicinales et cosmétiques (CIPAM&Cos), qui a réuni plus de 200 participants, a constitué également un moment important de l'année.

Enfin, parmi les autres partenaires à l'international, le continent **Asiatique** continue d'occuper une place importante, et notamment la Chine, le Vietnam et le Cambodge avec lesquels de nombreuses collaborations sont en cours.

Au niveau local, cette seconde année du contrat sexennal est marquée par la finalisation de l'accord de Consortium **RESIPOL**, validé par l'ensemble des membres fondateurs (UPF, CNRS, ILM, IRD, Ifremer, Université de Californie-Berkeley) et qui associe déjà d'autres partenaires du site (EPHE, AFB, Météo France, BRGM, SHOM, Tahiti Fa'ahotu). Dans le même temps, l'accord cadre de création du Groupement d'Intérêt Scientifique **POLYREN** destiné à mutualiser un réseau haut débit d'accès à Internet a pu également être finalisé. Dans le cadre de RESIPOL, la 1<sup>ère</sup> édition des Conférences de la Recherche en Polynésie a été organisée autour de la thématique « Risques : caractérisation, suivi et gestion ». Cette manifestation a permis d'organiser un échange entre les chercheurs de différentes disciplines et institutions (économie, géographie, biologie) et des acteurs du Pays (Service de la Recherche, service de l'urbanisme, etc...).

L'année 2018 marque à l'UPF la mise en place d'une nouvelle politique de soutien de la recherche, basée sur une logique d'appels d'offre pour des projets (Colloque, Mobilité entrante, Investissement, Stages, Actions incitatives) et pour le renforcement des équipes par des moyens humains ponctuels (ATER, Postdoc) selon un calendrier annuel. Cette initiative, testée pour la première fois, vise à développer une véritable dynamique de projets. Elle a ainsi permis de **soutenir plus d'une dizaine de projets** toutes disciplines confondues ainsi que l'organisation de manifestations scientifiques et l'accueil de personnalités extérieures, contribuant ainsi au rayonnement de l'Université à une échelle locale, nationale, mais aussi internationale.

En 2018, le dynamisme des enseignants-chercheurs s'est également manifesté par l'élaboration de nombreux projets en réponse à des appels d'offre, dont certains très sélectifs, et pour lesquels ces efforts ont été couronnés de succès. Au total, ce sont **27 nouveaux projets de recherche** qui ont été obtenus, pour un montant total de plus de 217 Mxpf.

La mise en place de l'**Observatoire du tourisme** (CETOP), véritable interface entre la connaissance et les acteurs de la Polynésie dans un secteur économique clé, constitue une étape importante dans le partenariat entre la recherche et les services du gouvernement de la Polynésie française. Les équipes du CETOP travaillent notamment sur la production d'indicateurs et d'analyses en soutien du développement d'un tourisme durable en Polynésie française. Cette thématique est aussi déclinée au niveau de la carte des formations proposées à l'UPF, en particulier par la licence professionnelle « hôtellerie et tourisme ».



### RESIPOL Réseau de la recherche en Polynésie



#### Membres fondateurs

Université de la Polynésie française, Université de Californie-Berkeley, CNRS, IFREMER, Institut Louis Malardé (ILM), IRD

#### Partenaires associés

Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), Météo France, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM), Pôle d'innovation Tahiti Fa'ahotu, Agence française pour la biodiversité (AFB)

Du point de vue de la **production scientifique écrite**, l'année 2018 a été une année très riche, avec plus de 150 publications et la contribution à une quarantaine d'ouvrages. Les travaux ont également été valorisés auprès du grand public et dans les médias comme en témoignent les nombreux articles, séquences multimédias et interviews réalisés. De nombreuses manifestations en appui direct des politiques publiques et en partenariat avec les acteurs de Polynésie française ont été organisées notamment dans les domaines de la gestion et de la valorisation de la diversité biologique (Journée d'étude APA), de l'éducation (Journées de la recherche en éducation), du Tourisme (Atelier du Qatém).

Au niveau des personnels, l'année 2018 a été marquée par l'obtention du prix du Livre juridique du Conseil constitutionnel, et par l'obtention de 4 HDR.

### 4 soutenances d'HDR

- Patrick CAPOLSINI (GEPASUD) : « Sécurité des données géographiques » (soutenue le 20 juin 2018 à l'UPF)
- Vincent DROPSY (GDI) : « Les fluctuations des taux de change : causes et conséquences » (soutenue le 12 novembre 2018 à l'UPF)
- Sylvie LARGEAUD-ORTEGA (EASTCO) : « Si l'Océanie nous était contée » (soutenue le 8 décembre 2018 à Paris)
- Sylvain PETIT (GDI) : « Economie du tourisme : quantification des flux internationaux et des effets sur le développement local » (soutenue à Nice le 14 décembre 2018)



Pr. Sandrine Sana-Chaillé de Néré  
Prix du livre juridique 2018 du  
Conseil constitutionnel

Enfin, et comme les années précédentes, l'expertise des équipes a été sollicitée pour répondre aux besoins exprimés par des institutions publiques tant au niveau local (rédaction du livre II du Code du patrimoine de la Polynésie française portant sur les archives, élaboration d'un plan de gestion intégrée de la zone côtière au Gambier « Nukutaireva », participation aux processus de décisions publiques), qu'au niveau national (contribution à des commissions parlementaires, réponse aux médias nationaux). Notre engagement s'est également traduit dans le domaine de la culture avec l'écriture et la mise en scène de spectacles de danse et de théâtre.

## 4.1.2 Moyens financiers

En 2018, l'activité de recherche à l'UPF a été rendue possible grâce à la mobilisation de moyens financiers conséquents, correspondant à un montant total dépensé de 302 Mxpf (figure 1), dont des crédits récurrents aux laboratoires et à l'école doctorale (26%). Environ 45 % de ce budget (136 Mxpf) provient de financements extérieurs, ce qui illustre le dynamisme des équipes. Les moyens des unités mixtes (EIO et MSH-P) indiqués ici correspondent à des budgets consolidés, incluant les contributions des autres tutelles (Cnrs, IRD, Ifremer, ILM).

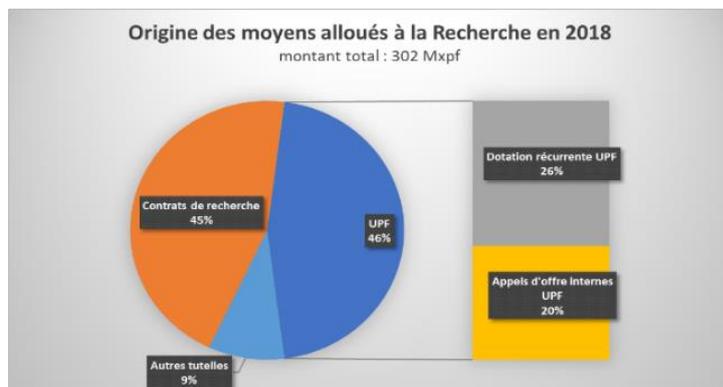


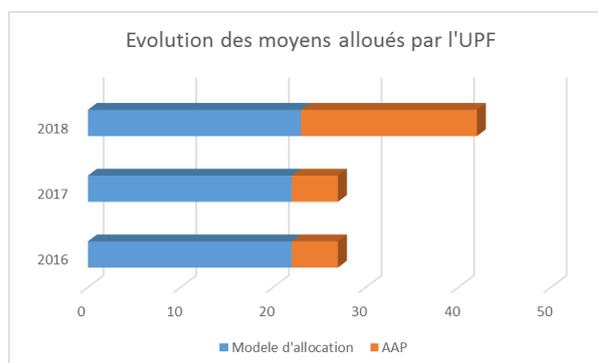
Figure 1- Origine des moyens de la recherche

En 2018 une nouvelle politique a été mise en œuvre, visant à renforcer le soutien apporté aux laboratoires et à insuffler une nouvelle dynamique de projets. Ainsi, le montant récurrent alloué aux laboratoires a été **augmenté de 1 Mxpf**, pour atteindre désormais 23 Mxpf (figure 2). Ce montant est ensuite réparti selon les critères définis depuis 2016, via un modèle d'allocation des ressources qui prend en compte les ressources humaines affectées à chaque laboratoire (personnels publiant titulaires et associés). Dans le même temps, et afin d'initier une dynamique de projets, une politique ciblée d'appels d'offres a été définie en remplacement du bonus qualité

recherche (BQR) qui prévalait les années précédentes, et dont les moyens ont également été **fortement augmentés**, passant de 5 Mxpf à 19 Mxpf.

Pour les structures fédératives (OGT, CIRAP) et l'USR (Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique - MSH-P), comme l'année précédente, un budget spécifique a été alloué pour assurer leur fonctionnement, avec pour la MSH-P des crédits d'amorçage spécifiques.

L'analyse des dépenses réalisées en 2018 met en évidence l'importance des financements extérieurs obtenus par les équipes et qui s'élèvent à plus de 136 Mxpf (figure 3). Rapportées aux effectifs des laboratoires, ces dépenses sont dépendantes des ressources extérieures obtenues. Elles répondent aux nécessités d'utilisation de plateformes technologiques, d'acquisition de matériel et de réalisation de campagnes de mesure sur le terrain qui sont propres à chaque domaine.



(Figure 2). Evolution des moyens récurrents alloués par l'UPF en soutien aux laboratoires

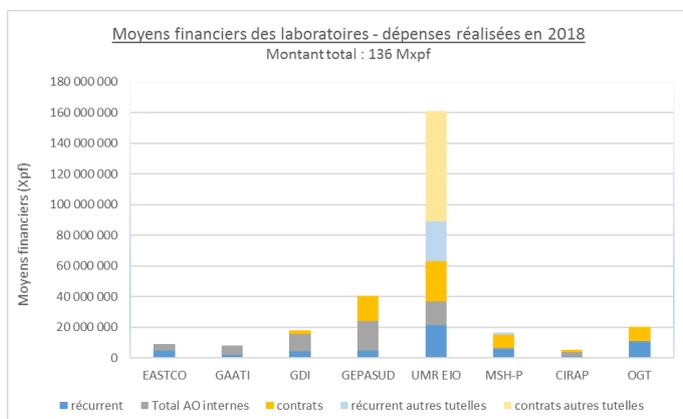
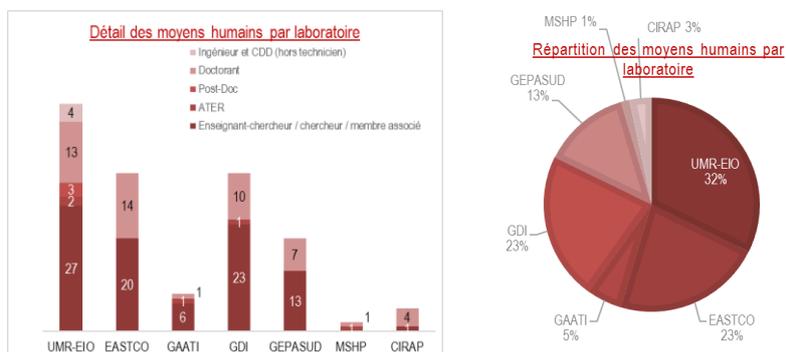


Figure 3- Moyens financiers des laboratoires et des composantes de la recherche

Les moyens humains des laboratoires en 2018 correspondent à un effectif total de **152 personnes**, dont 60% de chercheurs et enseignants - chercheurs titulaires et un tiers de doctorants. La répartition des doctorants dans les laboratoires est relativement homogène et en correspondance avec les capacités d'encadrement des équipes. Les doctorants bénéficient pour moitié d'allocations doctorales. Les autres, pour la plupart d'entre eux, ont un statut de salariés. Pour certains laboratoires, un renfort ponctuel via des post-doc ou des contractuels spécialisés a pu être obtenu, suite à des appels d'offres internationaux et nationaux, et pour l'un d'entre eux, un AAP de l'UPF.



Figures 4 – Répartition des moyens humains en pourcentage (a) et en nombre de personnes (b)

### 4.1.3 Bilan de la politique d'AAP

La nouvelle politique de soutien à la recherche mise en place s'est concrétisée en 2018 par l'organisation de 5 appels à propositions de projets (AAP), pour un montant total de 19 Mxpf, et 2 appels à propositions pour des moyens humains temporaires (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche ATER ; Post-doctorat) correspondant à un montant total de 22,3 Mxpf. Ces moyens ont permis de soutenir les initiatives des laboratoires dans l'organisation de manifestations scientifiques, la mise en œuvre de nouveaux projets, l'accueil de collaborateurs ou encore l'achat d'équipements. Ce sont ainsi :

- 11 projets de recherche,
- 5 colloques,
- 6 demandes d'investissement en soutien aux équipes de recherche,
- L'accueil de 4 personnalités extérieures dans les laboratoires,
- L'accueil d'un post-doctorant et de 4 demi-ATER

qui ont pu être soutenus.

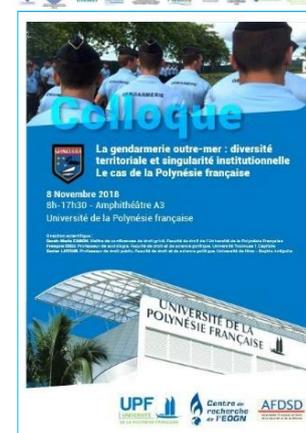
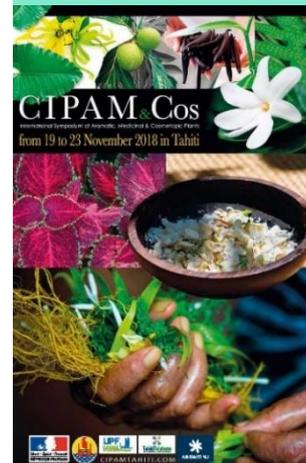
Ce dispositif d'accompagnement, a permis de renforcer la visibilité des équipes de recherche et d'initier de nouvelles collaborations au niveau local, mais surtout à l'international. Ainsi, à l'issue de la conférence du PIURN, ce sont 3 nouveaux projets de recherche qui ont été élaborés et soumis dans le cadre de l'appel d'offre du Fonds Pacifique.

De la même façon, le soutien de projets de recherche (actions incitatives) a permis aux équipes et notamment à de jeunes chercheurs de réaliser des **projets concrets et innovants**.

Enfin, l'accueil de collègues extérieurs a permis non seulement la consolidation des collaborations, la co-constructions de nouveaux projets, la réalisation commune de campagnes sur le terrain, mais aussi l'organisation de formation spécialisée autour de plateformes technologiques (cytométrie en flux).

### 4.1.4 Contrats/conventions de recherche obtenus en 2018

La dynamique de projets de 2017 se consolide en 2018 avec 27 nouveaux contrats/conventions de recherche (dont 22 signés par l'UPF), pour un montant total de 217 Mxpf. Les montants obtenus feront l'objet de dépenses sur une base pluri-annuelle. Une part importante de ces contrats est issue d'appels d'offre extérieurs (56%), et notamment ceux réalisés dans le cadre du Contrat de projet Etat-Pays (figure 6). En effet, sur les 4 projets retenus à l'issue des arbitrages, 3 projets sont portés par l'UPF, pour un montant total de 86 Mxpf. Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à projet annuel de l'ANR, sur les 3 projets déposés dans lesquels l'UPF était impliquée et qui avaient été retenus lors de la première phase de sélection, le projet RECIF a été lauréat, pour un montant total de l'ordre de 29 Mxpf.



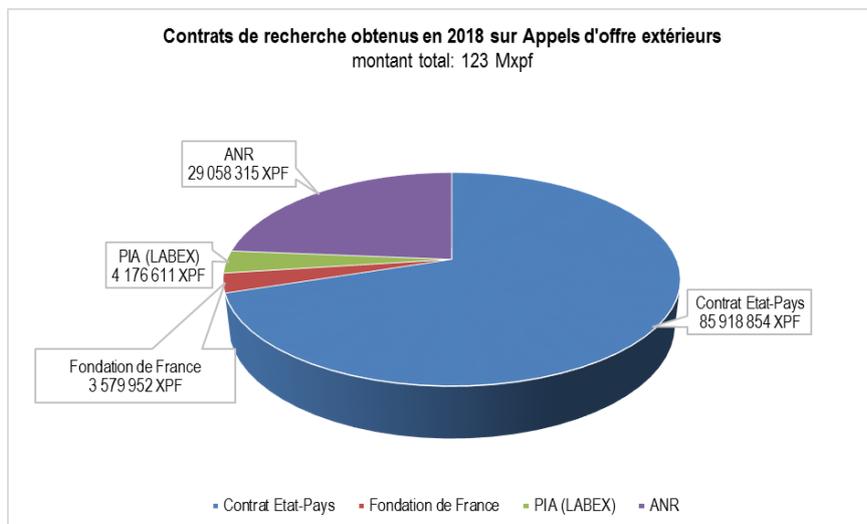


Figure 6. Origine des financements obtenus en 2018 sur appels d'offre externes, pour des projets pluri-annuels (à l'exception du PIA Labex-coraill).

Les autres financements obtenus en 2018 concernent des contrats négociés par les chercheurs dans le cadre des axes stratégiques de recherche de la Polynésie française, avec les services du Pays et qui représentent un montant total de 94 Mxpf (figure 7).

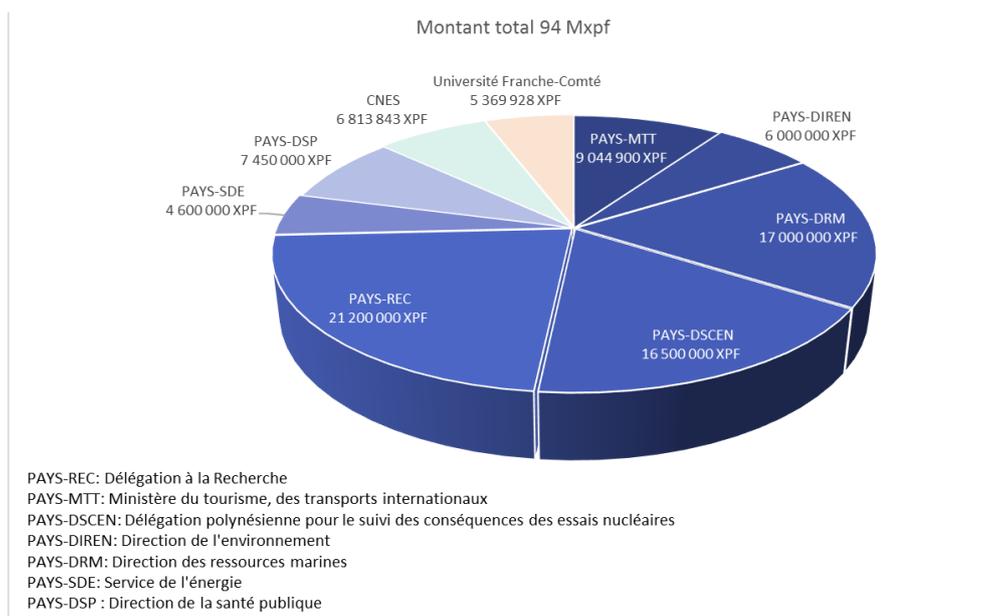


Figure 7. Analyse des financements négociés obtenus en 2018

Comme l'année précédente, les crédits alloués par la Polynésie française représentent une part prépondérante (87%) de ces financements. Ces financements permettent de soutenir des actions de recherche directement en appui des priorités définies par le gouvernement de Polynésie française notamment au travers des « Accords de l'Elysée », comme la mise en place d'un Observatoire du Tourisme (CETOP), le développement d'une nouvelle filière aquacole, l'évaluation automatique de la qualité des perles, la gestion des déchets en perliculture avec la recherche de nouvelles solutions de type « biomatériaux » pour le remplacement du plastique, l'analyse des conséquences des essais nucléaires, ou enfin le développement des énergies renouvelables. Cette situation illustre de manière très concrète l'étroite collaboration entre l'UPF et les différents services du gouvernement de la Polynésie française dans tous ces domaines. Notons également que, dans le domaine des énergies renouvelables, l'obtention d'un financement de l'Agence Nationale de la Recherche, témoigne s'il le fallait, de l'originalité et de la qualité scientifique des projets menés.

### 4.1.5 Formation par la recherche

Les contrats de recherche obtenus par les équipes ont permis non seulement de réaliser leurs expérimentations et leurs travaux, mais aussi de financer des étudiants doctorants (*Figure 8*). Ainsi, sur les 56 doctorants inscrits en 2018 en Polynésie française à l'*Ecole doctorale du Pacifique* (EDP), 19 bénéficient de contrats doctoraux, dont 18% sont financés par des ressources extérieures (co-financements par des partenaires et via des contrats de recherche).

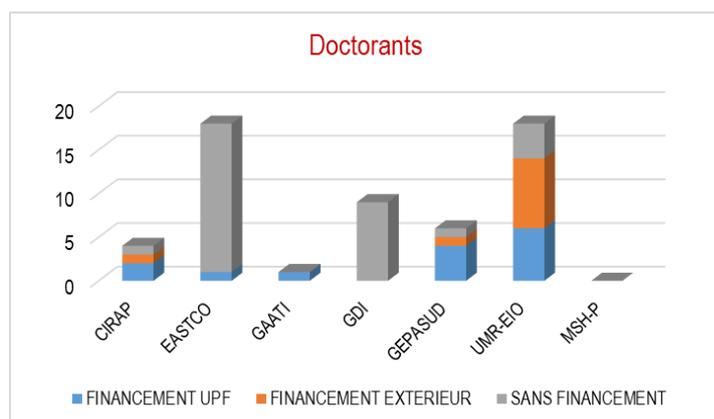


Figure 8- Financements des doctorants en 2018

Il est important de souligner que l'investissement dans la formation par la recherche concerne également d'autres doctorants. En effet, en plus des étudiants inscrits à l'UPF, les enseignants-chercheurs sont investis dans la direction de doctorants issus d'autres universités (Antilles, Sciences Politiques Rennes, Strasbourg, Nantes). Ils sont également sollicités pour l'évaluation de ces travaux doctoraux et pour une participation aux jurys.

### 4.1.6 Ecole doctorale du Pacifique

Au cours de l'année 2018, ce sont **56 étudiants** qui ont été rattachés à la section UPF de l'Ecole Doctorale du Pacifique. Ce nombre comprend des étudiants inscrits sur les années universitaires 2017/2018 et 2018/2019, dont 46% sont des doctorantes (26). En 2018, 34% des doctorants bénéficient de contrat doctoraux (19), les autres étant soit salariés, soit réalisant cette formation de 3ème cycle sur leurs ressources propres. Les conditions parfois difficiles d'atteinte des objectifs académiques de ce type de formation, ont conduit un nombre important de doctorants à abandonner leur thèse. Ainsi, 11 d'entre eux ont abandonné, après parfois plusieurs années de travail, faute de moyens, de compatibilité avec leur activité professionnelle (qui a parfois évolué), ou encore suite au départ de leur Directeur de thèse (retraite, fin de séjour). D'un autre côté, l'année 2018 a été marquée par un nombre élevé de soutenances (4), dont 3 étudiants relevant de l'UMR-EIO et 1 étudiant du laboratoire GDI.

Par ailleurs, en 2018, se confirment deux tendances observées ces dernières années :

- Une baisse progressive du nombre d'étudiants rattachés au laboratoire GDI.
- Une augmentation du nombre d'étudiants dans le laboratoire EASTCO, notamment avec désormais des sujets proposés dans le domaine des sciences de l'éducation.

Enfin, l'offre de formation proposée en 2018 par l'école doctorale s'est déclinée en formations : à l'anglais scientifique, à la rédaction et à l'exposé scientifique, à l'utilisation des ressources numériques et bibliométriques, sur les aspects juridiques et droits d'auteurs, l'analyse de données multivariées et enfin la sociologie des mondes contemporains. Ces formations, dont certaines obligatoires, permettent d'apporter aux doctorants, un ensemble de compétences complémentaires de leur champs disciplinaire et des outils indispensables pour mener à bien leur travail de recherche.

La valorisation de la recherche passe aussi par les événements tels que les **Doctoriales**, qui ont lieu tous les ans en mai.

Cette année, comme l'année précédente, l'évènement des Doctoriales de Polynésie française a permis de rassembler l'ensemble des étudiants faisant leur doctorat sur une problématique relevant de la Polynésie française, quel que soit leur établissement d'affiliation. Cette manifestation a permis de récompenser le travail de trois étudiants. Ainsi :

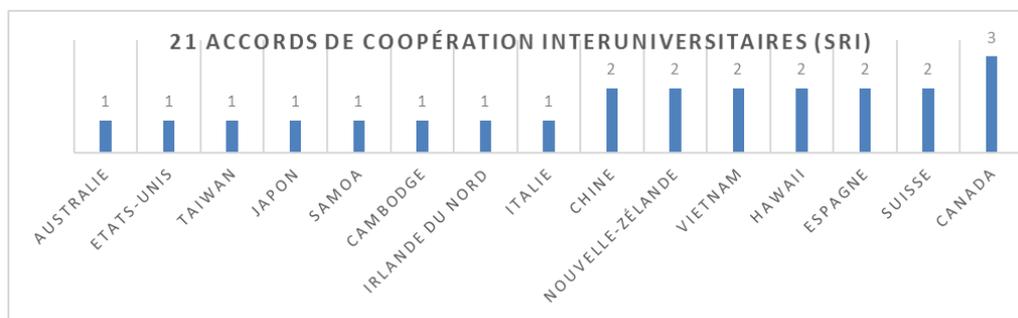
- Le prix de la meilleure présentation orale, d'une valeur de 200 000 xpf a été décerné à **Vahine Ahuura RURUA** (CIRAP) pour sa présentation "Biodiversité et exploitation des ressources marines en Polynésie française sur la longue durée : étude comparative des archipels des Marquises et des Gambier" (sponsor : EDT ENGIE).
- Le prix de la thèse offrant la meilleure perspective de valorisation économique ou culturelle, d'une valeur de 100 000 xpf a été décerné à **Franco FERRUCCI** (GEPASUD) pour sa présentation "Étude de la technologie de stockage thermo-chimique appliquée à la climatisation de bâtiments" (sponsor : Tahiti Fa'ahotu).
- Le Prix du meilleur poster, d'une valeur de 70 000 xpf, **Tony GARDON** (UMR EIO) pour son poster "Impact des micro- et nanoplastiques sur l'huître perlière *Pinctada margaritifera*" (sponsor : Robert Wan)



## 4.2 L'international

La stratégie internationale de l'UPF est recentrée sur l'environnement régional océanien et en Asie-Pacifique.

Aussi a-t-il été décidé d'introduire une demande auprès de l'Agence Erasmus pour consolider la collaboration avec l'Université de Hawaii et l'Université Royale de droit et de sciences économiques de Phnom Penh (URDSE). L'écosystème international qui semble se dessiner actuellement, autour du **PIURN**, du projet d'Ecole Universitaire de Recherche (**EUR**) du Pacifique en partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie, ainsi que des partenariats en cours, doit permettre à l'Université de la Polynésie française d'être un acteur majeur du bassin.



La Nouvelle-Zélande, l'Australie et Hawaii sont des partenaires fortement privilégiés.

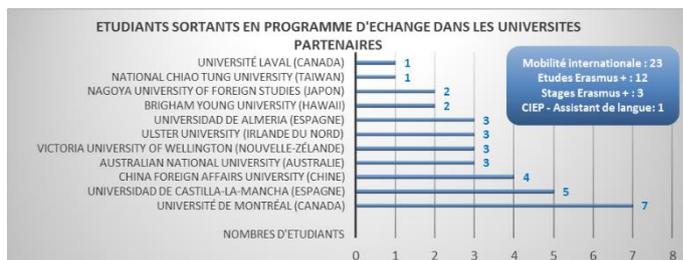
Les collaborations pédagogiques et scientifiques entre l'ANU (Australian National University) et l'UPF ont été poursuivies avec l'échange d'enseignants-chercheurs (Un Professeur de l'ANU en poste pour deux fois deux ans à l'UPF). Ces relations bilatérales sont appelées à se développer, d'autant que le gouvernement australien a décidé de promouvoir les échanges avec les universités francophones de la région en proposant à des étudiants australiens d'y effectuer des études ou des stages par un élargissement du programme de bourses de mobilités sortantes « **New Colombo Plan** » mis en place par le Département des affaires étrangères australiens (DFAT).

Le Consulat d'Australie à Nouméa souhaite voir se développer des collaborations institutionnelles entre des universités australiennes et l'Université de la Polynésie.

L'UPF noue également des liens étroits et actifs en Asie. L'UPF a des partenariats de longues dates avec la Chine : l'Institut de la Diplomatie de Chine et l'Institut Confucius (échanges d'étudiants en Master d'un semestre à 1 an, organisation de colloques : sécurité alimentaire en 2017, cinéma chinois et les migrations dans le Pacifique en octobre 2018) et l'Université de

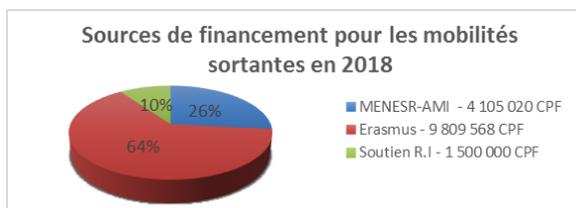
Wuhan avec qui des cotutelles de thèse sont organisées ainsi que des mobilités d'enseignants- chercheurs et des colloques. Les relations sont également actives avec l'Université royale de droit et de sciences économiques de Phnom Penh (Colloques sur la gouvernance maritime en 2017, protection du patrimoine culturel en 2019, échange d'enseignants- chercheurs), l'Université nationale du Vietnam (Colloques en droit comparé en 2016, tourisme en 2018, encadrement d'une thèse d'une étudiante vietnamienne sur le développement durable au Vietnam et invitation de chercheurs vietnamiens à l'UPF), la Nagoya University of Foreign Studies (Octroi de bourses ayant bénéficié à deux étudiants de l'UPF inscrits en master MCI et mission académique d'une enseignante de la NUFS en 2018 à l'UPF) et la Taiwan National Chiao Tung University (échanges d'étudiants, 1 entrant et 1 sortant).

Pour ce qui est de l'activité actuelle en matière de relations internationales, les mobilités étudiantes bénéficient d'une nouvelle dynamique. Ainsi, si 14 étudiants étaient sortants en 2017, on en dénombre **39 en mobilité en 2018- 2019** (15 Erasmus, 23 avec l'aide à la mobilité internationale, 1 assistant de langue).



La subvention Erasmus+ 2018 a déjà permis d'octroyer 89 mois d'allocations pour quinze étudiants dans le cadre de mobilités d'études et de stages en Europe et l'agence Erasmus encourage l'UPF à augmenter ses mobilités d'études, d'enseignement et de formation pour l'année 2019-2020.

En ce qui concerne les mobilités entrantes, sur les deux dernières années, entre 10 et 20 étudiants selon différents programmes d'échange sont accueillis à l'UPF.



Les actions d'appui à la recherche internationale ont été poursuivies, notamment les offres de séjour scientifique à l'UPF pour lesquelles la commission de la Recherche de l'université est sollicitée pour la sélection des dossiers pour des chercheurs étrangers de renom.

Les colloques internationaux et les workshops sont d'excellents événements pour initier, développer et renforcer des partenariats. Le workshop **QATEM** (Quantitative Approaches in Tourism Economics and Management) et le **CIPAM&Cos** (colloque international des plantes aromatiques, médicinales et cosmétopée) en sont deux exemples.

La **MSHP** contribue à la structuration des recherches en sciences humaines et sociales dans la région Pacifique ; elle a vocation à faciliter l'investissement des chercheurs des institutions métropolitaines dans la zone et doit être une structure de collaboration internationale destinée à favoriser les interactions entre les institutions francophones (du Pacifique et de métropole) et celles étrangères, du Pacifique et d'Europe.



**Université de la Polynésie française**

BP 6570 - 98702 - Faa'a - Tahiti - Polynésie française  
Campus d'Outumaoro

Tél. (689) 40 80 38 03 - [courrier@upf.pf](mailto:courrier@upf.pf)



[www.upf.pf](http://www.upf.pf)

